

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



15 ans d'activités

au service de la cause
entrepreneuriale



FONDATION
ENTREPRENDRE

ÉDITO

4 Éditorial par Blandine Mulliez et Thibault de Saint Simon

PRÉSENTATION

6 La Fondation de la cause entrepreneuriale

7 Porte-voix de la cause entrepreneuriale



Directeur de la publication
Thibault de Saint Simon

Conception éditoriale
Stéphanie Duclos & Enderby

Crédits photo
Fondation Entreprendre
Xavier Sarrat
Istock

Crédits illustrations
Daryna Zaichenko

Création, réalisation
Enderby

Impression
Sprint - mai 2025
Imprimé sur papier FSC
recyclé à 40 % issu de forêts
gérées durablement
ISSN -2677- 6677



1

LA MISSION SOCIALE

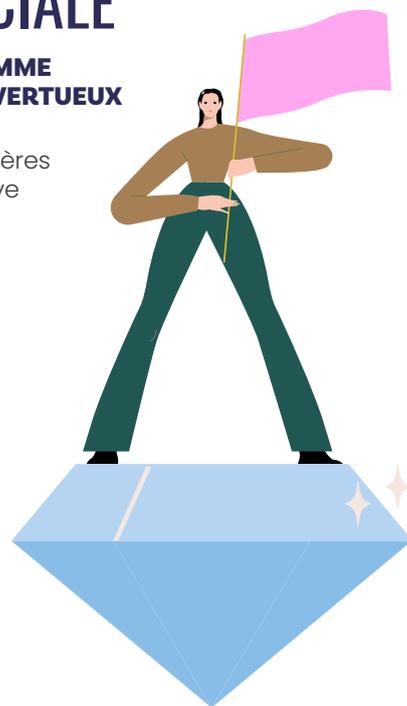
**L'ENTREPRENEURIAT COMME
LEVIER DE TRANSFORMATION VERTUEUX**

9 Interview d'Éric d'Engenières

10 La Réponse Collective

14 L'Accélérateur

20 Le Lab



2

MÉCÉNAT & PHILANTHROPIE

**UNIR LES FORCES POUR SOUTENIR
L'ENTREPRENEURIAT SOUHAITABLE**

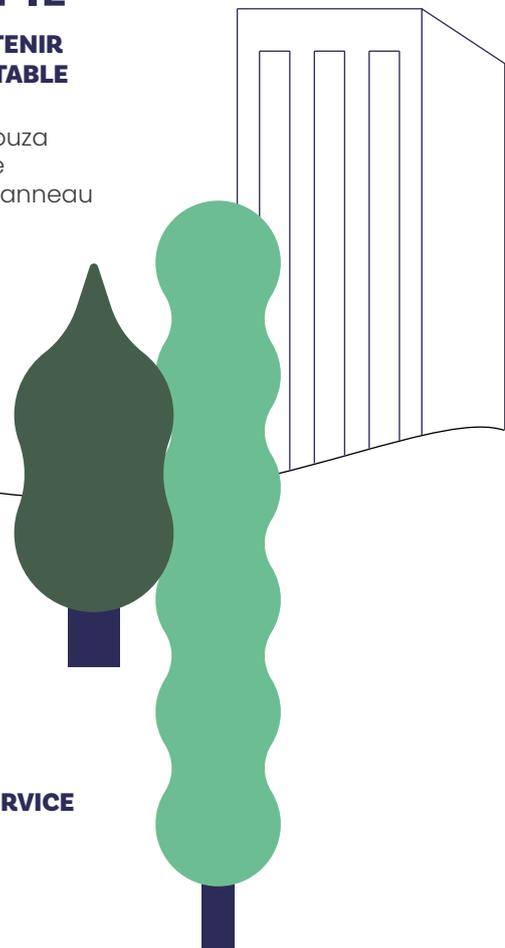
23 Interview d'Elizabeth Da Souza

24 Comité de campagne

25 Témoignage d'Emmanuelle Tanneau

26 Bilan 2024

27 Témoignage
de Bertrand Rambaud



3

LA FILATURE

**PÉPINIÈRE ASSOCIATIVE AU SERVICE
DE L'ENTREPRENEURIAT**

28

4

L'ÉQUIPE

29

5

ÉVALUATION D'IMPACT 2024

30

6

15 ANS D'ACTIVITÉS

AU SERVICE DE LA CAUSE
ENTREPRENEURIALE

32

7

LES AMBITIONS À 2025

33

8

GOVERNANCE

- 35 Une gouvernance engagée
- 36 Interview de Philippe Tapié
- 37 Trois questions à Maxime Baduel

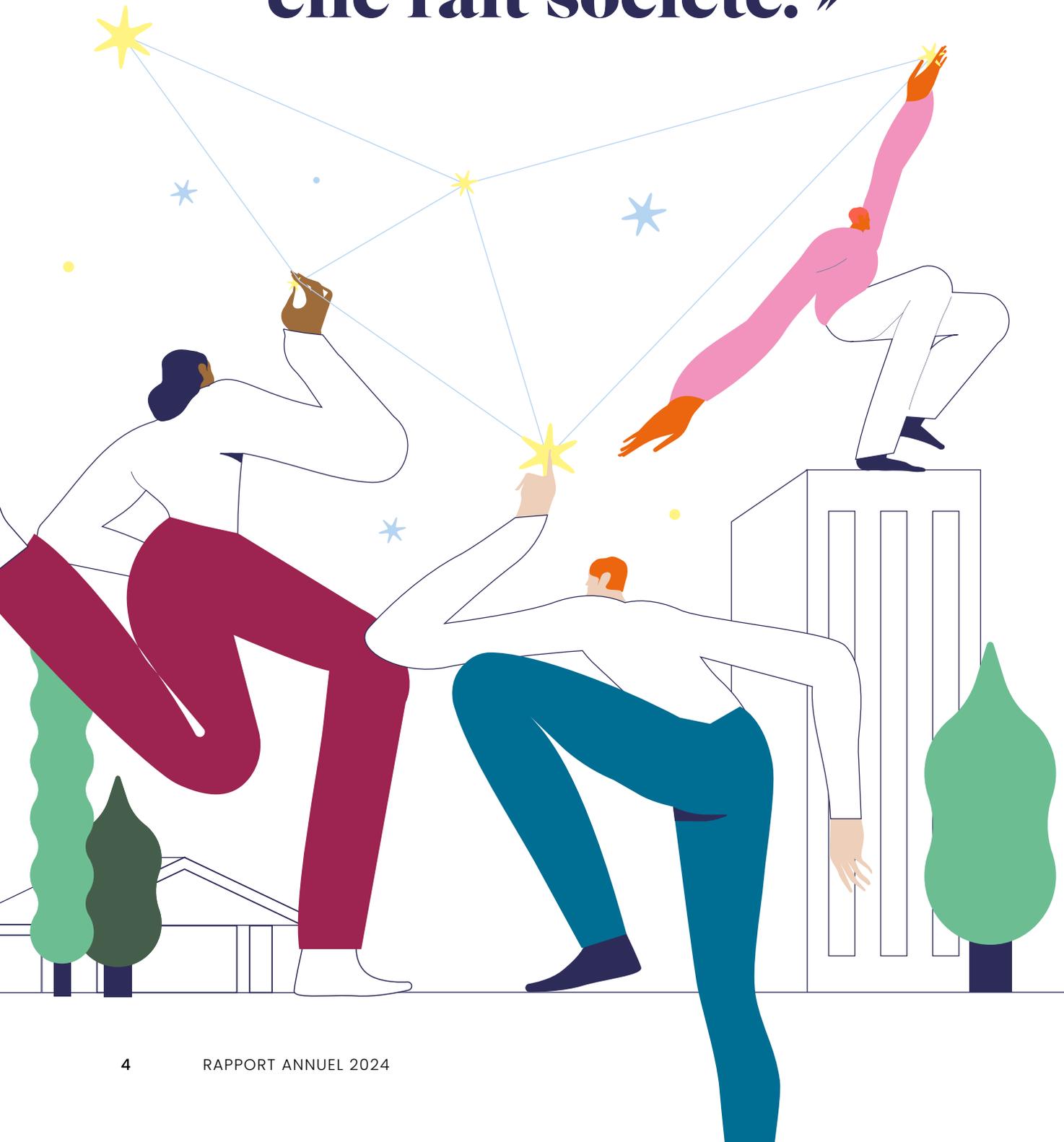
9

RAPPORT FINANCIER

- 39 Le mot du trésorier, Éric Coisne
- 42 Zoom sur la stratégie extra-financière
- 42 Les fondations abritées
- 43 Remerciements

ÉDITO

« **L'entreprise
est un lieu où naît
l'intérêt collectif,
l'intérêt social :
elle fait société.** »





**L'ANNÉE 2024 EN
QUELQUES CHIFFRES**

41

associations
et projets soutenus

119 683

bénéficiaires
touchés

5,7 M€

de budget annuel

7

fondations
abritées

Depuis sa création en 2008, la Fondation Entreprendre fait de l'entrepreneuriat un levier d'action majeur sur les enjeux de transition de notre société. Elle accompagne chacun à trouver sa place, par le très beau travail des associations qu'elle soutient, tout en contribuant plus globalement à un monde durable et inclusif par la voie de l'entrepreneuriat. Depuis quinze ans, avec le formidable soutien de mécènes et donateurs, nous avons distribué plus de 57 millions d'euros, à plus de 100 associations ou projets associatifs, ayant sensibilisé ou accompagné 1 699 684 bénéficiaires. Nous avons aussi accompagné la création et le développement de 12 fondations sous notre égide.

Ce travail de fond, mené année après année, a permis de faire évoluer nos pratiques au service de notre mission, tant par notre professionnalisation que celles des associations que nous finançons et accompagnons. La Fondation Entreprendre a aussi largement développé ses expertises métiers et l'innovation dans ses pratiques pour devenir l'acteur référent et singulier de son secteur.

Depuis cinq ans, nous avons accéléré la transformation de notre accompagnement pour structurer le secteur associatif et le rendre plus robuste, éclairer l'écosystème entrepreneurial et innover avec la volonté d'avoir une action stratégique à portée systémique. Ces axes complémentaires sont aussi une spécificité de la Fondation Entreprendre, une proposition de valeur unique qui en fait un acteur philanthropique français innovant. Les résultats de notre travail se mesurent notamment grâce à notre évaluation d'impact réalisée chaque année et dont vous pourrez découvrir les résultats 2024 dans ce rapport d'activité.

Nous avons pour ambition d'ici à 2030 d'accélérer et de renforcer notre impact en œuvrant à plus grande échelle pour développer un entrepreneuriat souhaitable, un entrepreneuriat dont la finalité est d'être toujours plus utile aux individus, aux territoires et à la planète. Et bien sûr, cette ambition ne pourrait voir le jour sans la belle communauté de mécènes entreprises, donateurs et philanthropes, engagée à nos côtés et que nous remercions chaleureusement. Leurs soutiens stratégiques nous ont permis d'atteindre 86 % de nos objectifs de collecte, sur les 18 millions d'euros à atteindre d'ici à fin 2025.

Bien souvent, nous oublions que l'entreprise est un lieu où naît l'intérêt collectif, l'intérêt social et qu'elle fait société. La mission de l'entreprise s'inscrit dans une démarche de générosité : créer de l'emploi, travailler à développer un impact positif sur les femmes, les hommes, les territoires et la planète. Continuons plus encore, ensemble, à développer cette démarche vertueuse en faveur d'un entrepreneuriat toujours plus engagé sur nos défis de société !



Blandine Mulliez
Présidente de la
Fondation Entreprendre



Thibault de Saint Simon
Directeur général de la
Fondation Entreprendre

La Fondation de la cause entrepreneuriale

La Fondation Entreprendre agit depuis 2008 en faveur de la cause entrepreneuriale. Reconnue d'utilité publique en 2011, elle soutient et accompagne les organismes associatifs pour leur permettre de croître, d'essaimer et de se professionnaliser. Elle articule ses actions autour de sa raison d'être : faire de l'entrepreneuriat un levier extraordinaire d'émancipation pour tous, en faveur d'une société inclusive et durable.

Abritante depuis 2015, elle accompagne les entreprises et les particuliers qui souhaitent donner corps à un projet philanthropique, par la création de leur propre fondation. La Fondation gère La Filature, une pépinière de huit associations agissant dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un lieu qui fédère des énergies et idées en faveur de l'entrepreneuriat.

NOTRE MISSION

La Fondation Entreprendre joue un **rôle clé** dans la structuration et la transformation de l'**écosystème associatif** agissant en faveur de l'entrepreneuriat. Elle **anime, finance et accompagne des associations** pour leur permettre de se développer, d'innover, de coopérer et d'engager un changement systémique, en répondant à trois enjeux prioritaires :

- **Réduire les inégalités** en faisant de l'entrepreneuriat un levier d'émancipation pour tous les publics, et notamment pour les plus fragiles.
- **Revitaliser les territoires** par la voie de l'entrepreneuriat, vecteur de vitalité économique, sociale et environnementale.
- **Développer l'entrepreneuriat utile et engagé** sur les défis sociaux et environnementaux.

NOS VALEURS

La Fondation Entreprendre s'appuie également sur un socle de valeurs guidées par la passion d'entreprendre, indissociable de sa mission.

Bienveillance

- Adopter un regard critique et constructif sur notre action, afin de renforcer en continu son utilité sociale, tout en respectant le travail fourni par chacun.
- Construire des relations de confiance avec nos partenaires. La bienveillance est un élément essentiel du professionnalisme dont nous faisons preuve dans notre accompagnement.

Détermination

- Incarner l'esprit entrepreneurial en montrant notre persévérance.
- Promouvoir l'esprit d'entreprendre et développer l'audace chez ceux que nous accompagnons.

Engagement

- Déployer notre vision avec sincérité et efficacité, au service de notre mission.
- Affirmer notre sens du partage et de la solidarité, par notre plaidoyer et nos prises de parole en faveur de la cause entrepreneuriale.

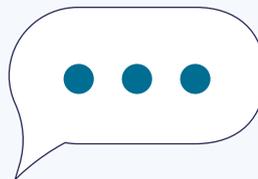
Ouverture

- Accueillir la diversité, nous adapter au changement et être curieux.
- Animer des réseaux, agir en collaboration, accepter et valoriser autrui.



La Fondation Entreprendre est **labellisée IDEAS**. Ce label atteste de la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de gouvernance, de gestion financière et d'évaluation.

Porte-voix de la cause entrepreneuriale



En 2024, la Fondation Entreprendre a participé à plus d'une vingtaine d'événements pour continuer de développer sa mission de plaider, qu'elle positionne comme un levier stratégique au service de la cause entrepreneuriale. En multipliant un peu plus chaque année ses prises de parole pour porter un entrepreneuriat plus inclusif et durable, elle contribue à sensibiliser les leaders d'opinion et pouvoirs publics pour valoriser l'entrepreneuriat comme levier de transformation positive de notre société. Cette année, la Fondation a mené trois actions de plaider majeures.



LA RENCONTRE DES ENTREPRENEURS DE FRANCE 2024

Cinquante dirigeants, dont Patrick Pouyanné (Alliance pour l'Éducation - United Way), Philippe Varin (C'Pos-sible), Pascale Sebille (PDG AUTEXIER), Michel de Rosen (Télémaque), Moussa Camara (Les Déterminés), Nathalie Jaoui (Présidente du CRIT) et Samuel Tual (Président du groupe Actual), se sont engagés à relever les défis sociaux et environnementaux en signant le manifeste « **Le pouvoir de l'engagement** », lancé par Patrick Martin, président du MEDEF, lors de la Rencontre des Entrepreneurs de France (REF) 2024. Blandine Mulliez, présidente de la Fondation et cosignataire du manifeste, a rappelé que l'entrepreneuriat est un acte citoyen et que la Fondation soutient des associations pour favoriser l'engagement entrepreneurial. « S'engager, c'est grandir, que ce soit dans la réussite ou le rebond », a-t-elle affirmé.



LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DE L'ÉCONOMIE DE DEMAIN 2024

La Fondation Entreprendre a également pris part aux Universités d'Été de l'Économie de Demain (UED) 2024, un événement impulsé par Impact France. Cette édition, placée sous le thème « Rediriger », a interrogé le rôle du dirigeant dans la transformation de la société.

Elle a été représentée par Eric d'Engenières, qui est intervenu lors d'une table ronde intitulée « **S'adapter : redéfinir son rôle de leader dans un monde incertain** » animée par Sophie Delille, Lead people chez Ticket for Change. Parmi les autres intervenants figuraient Vincent Delteil (Vedettes de Paris), Caroline Ramade (50inTech) et Marc Buisson (Groupe Up).

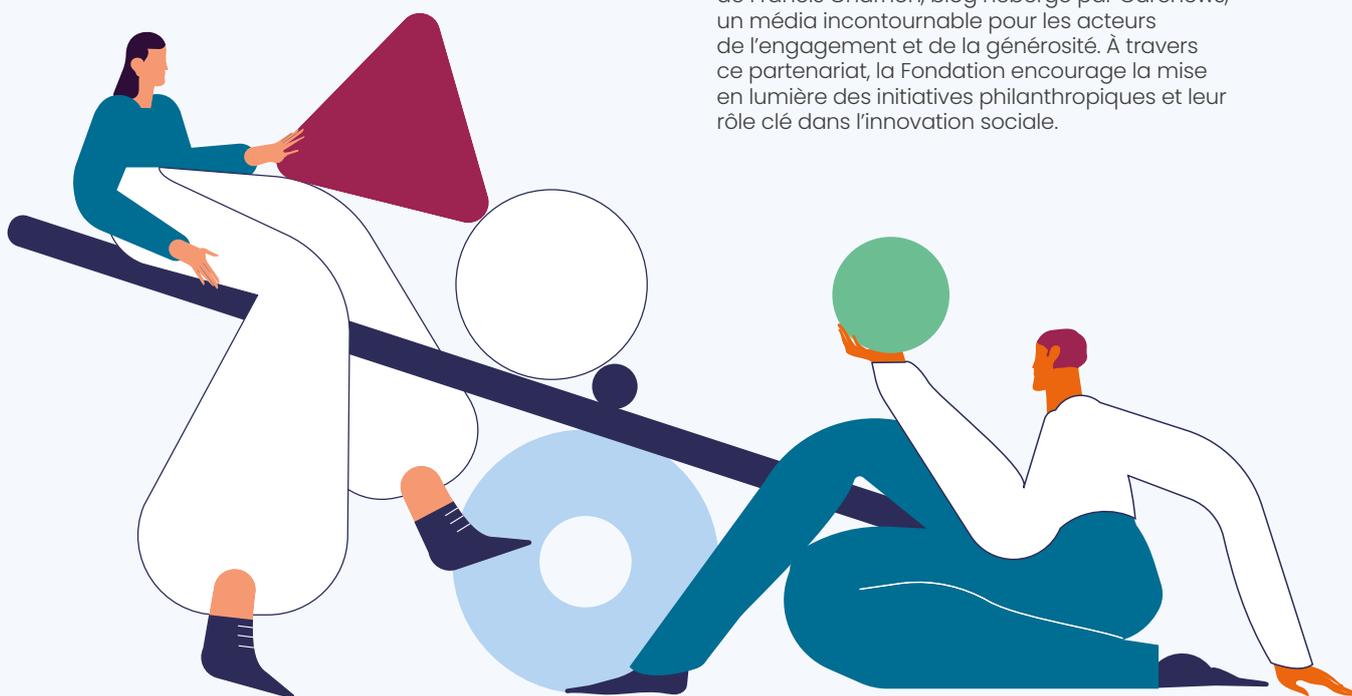
À cette occasion, Éric d'Engenières a conclu cette session en présentant trois évolutions clés pour un leadership souhaitable, issues des travaux de prospective sur l'Entrepreneuriat souhaitable 2040 :

- **la prise de conscience** du rôle de l'entrepreneur ;
- **l'engagement** pour la coopération ;
- **l'inspiration du vivant** pour renforcer la résilience et la capacité d'innovation.



LES CHRONIQUES PHILANTHROPIQUES

Enfin, la Fondation Entreprendre a renouvelé son soutien aux **Chroniques philanthropiques** de Francis Charhon, blog hébergé par Carenews, un média incontournable pour les acteurs de l'engagement et de la générosité. À travers ce partenariat, la Fondation encourage la mise en lumière des initiatives philanthropiques et leur rôle clé dans l'innovation sociale.



LA MISSION SOCIALE

L'ENTREPRENEURIAT COMME LEVIER DE TRANSFORMATION VERTUEUX

La Fondation Entreprendre est intimement convaincue que l'entrepreneuriat est un levier puissant pour agir positivement sur l'émancipation individuelle et relever les défis sociaux et environnementaux qui nous entourent. C'est pourquoi la Fondation a bâti sa Mission Sociale autour de trois modes d'actions : la Réponse Collective, l'Accélérateur et le Lab. La direction des programmes pilote ces différentes actions.



Amplifier l'action de la Mission Sociale

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses avancées et actions structurantes pour la Mission Sociale. Tour d'horizon avec Éric d'Engenières.

DES ENJEUX MAJEURS AU CŒUR DE 2024

L'entrepreneuriat est un levier clé de transformation pour les individus, les territoires et la planète.

« En 2024, l'une de nos priorités a été de renforcer l'expertise et la reconnaissance de ce levier », explique **Éric d'Engenières, directeur des programmes.**

La Fondation a également affirmé une vision élargie de l'entrepreneuriat, incluant l'entrepreneuriat souhaitable, un entrepreneuriat vertueux et engagé sur les défis de société, un entrepreneuriat de territoire pour dynamiser les territoires ruraux et un entrepreneuriat vecteur d'égalité des chances dans l'insertion professionnelle. L'objectif : rendre l'entrepreneuriat accessible aux publics qui en sont aujourd'hui les plus éloignés.

« En 2024, la Fondation Entreprendre a aussi développé sa capacité à tirer les apprentissages de ses différentes actions, à les documenter et à les diffuser. L'objectif était de prouver l'impact et la puissance du levier entrepreneurial, mais aussi que d'autres puissent s'approprier les innovations développées à travers nos programmes. »

INTERVIEW



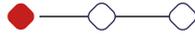
Éric d'Engenières
Directeur des programmes

La coopération a aussi été un enjeu majeur en 2024. « Nous avons beaucoup travaillé à faire évoluer nos pratiques philanthropiques dans un esprit systémique, afin d'impliquer davantage les associations, les acteurs économiques et les institutions publiques », souligne **Éric d'Engenières.** Cette dynamique s'est traduite par la création d'un nouveau programme, *Entreprendre sa liberté*, marqué par une première collaboration avec une agence publique dès le lancement du projet.

CAP SUR 2025 ET SES NOUVEAUX DÉFIS

En 2025, la Fondation Entreprendre renforcera son engagement autour de deux grandes ambitions :

- **Être un véritable partenaire pour les associations**
Dans un contexte associatif incertain, la Fondation souhaite accompagner durablement les associations en leur offrant plus de visibilité et en les aidant à relever les défis de la coopération. L'objectif est de leur apporter la sérénité nécessaire pour avancer dans leurs projets et bâtir une relation de confiance.
- **Vers un entrepreneuriat souhaitable**
La Fondation poursuit son engagement en lançant le premier « Observatoire de l'entrepreneuriat souhaitable », dont les objectifs sont d'amplifier le mouvement et de faciliter le passage à l'action des acteurs de l'accompagnement.



LA RÉPONSE COLLECTIVE

ENTREPRENDRE SA LIBERTÉ

Partenaire du programme « Entreprendre sa liberté », l'Atigip* s'associe à la Fondation Entreprendre, la Fondation du Groupe M6, Cegid Solidaire et le Chant des Étoiles pour faire émerger une démarche entrepreneuriale auprès des personnes sous main de justice. Entretien avec Simon Vandembroucke, chef du service des politiques et de l'accompagnement vers l'emploi, et Hortense Chupin, référente nationale du travail pénitentiaire.



Pouvez-vous nous présenter l'Atigip et ses actions ?

L'Atigip est un service national du ministère de la Justice, notamment chargé de soutenir et développer l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice. Nous faisons le pari que l'accès à une activité professionnelle pendant l'exécution de la peine est déterminant pour se réinsérer et éviter la récidive.

*Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice.

Pourquoi avez-vous décidé de vous engager au sein du programme « Entreprendre sa liberté » ?

De nombreuses personnes placées sous main de justice expriment le souhait de créer leur propre activité professionnelle. C'est une aspiration que nous souhaitons accompagner, puisque qu'être chef d'entreprise et gérer une entreprise viable exige des compétences précises. « Entreprendre sa liberté » nous offre l'occasion d'expérimenter différentes formes et contenus d'accompagnement, afin de nous aider à déterminer celles qui méritent d'être développées à l'avenir. Cette expérience permettra également d'embarquer les personnels pénitentiaire, ainsi que les différents intervenants en détention sur la question de l'entrepreneuriat des personnes détenues. Nous sommes très heureux de pouvoir le faire dans le cadre d'une démarche collective, aux côtés de la Fondation Entreprendre et des autres membres du collectif, chacun apportant son regard et son expertise.

Quelles sont vos ambitions pour ce projet ?

À nos yeux, le programme est une opportunité pour mener une démarche exploratoire, collective et structurée. Elle nous permettra de tester de nouvelles approches et d'en tirer des enseignements pour préciser notre stratégie en matière d'accompagnement des personnes placées sous main de justice à la création d'activité. Dès à présent, le programme a déjà permis d'innover puisque, pour la première fois, des projets ont été construits de manière coordonnée entre des acteurs spécialisés dans la création d'activité et d'autres habitués à accompagner des personnes sous main de justice et à travailler avec l'administration pénitentiaire. Cette double expertise nous convainc de la pertinence du programme.





« Nous avons pu bénéficier d'appuis sensibles de la part de l'Atigip et de France Travail (volet justice) dans l'approche de contacts clés qui restaient difficilement accessibles côté justice et dans la valorisation de notre proposition auprès de l'administration pénitentiaire sur le Rhône. Grâce au soutien de la Fondation, nous avons pu nouer des liens plus étroits avec le collectif de lauréats, nous permettant ainsi de nous inspirer de nos expériences et difficultés respectives pour mieux avancer dans le déploiement de nos projets. »

Marine Tocco

Responsable du Pôle justice et cohésion sociale des Foyers Matter



ACCOMPAGNER LA RÉINSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE

2024 a vu le lancement du programme «Entreprendre sa liberté» et la constitution d'un collectif de mécènes autour d'un appel à projets éponyme. Ce programme s'inscrit dans l'enjeu prioritaire de la Fondation Entreprendre faisant de l'entrepreneuriat un levier d'égalité des chances pour les publics les plus éloignés de l'emploi vers l'insertion professionnelle.

Genèse du programme

En France, plus de 250 000 personnes sont sous mesure de justice et rencontrent des obstacles à la réinsertion professionnelle : 75% n'ont pas de logement stable après la prison, 53,4% n'ont pas de diplômes et leur image est souvent négative auprès des employeurs. Pourtant, 5 à 20% souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat pour retrouver un sentiment de liberté et un horizon professionnel.

La Fondation Entreprendre s'est mobilisée avec la Fondation M6, Cegid Solidaire et le Chant des Étoiles pour apporter des solutions innovantes nécessaires à la réinsertion sociale et professionnelle de ce public spécifique, par la voie de la démarche entrepreneuriale. L'Atigip est également un partenaire majeur de ce programme.

Un accompagnement sur-mesure

Le collectif soutient des collectifs d'associations, alliant expertise entrepreneuriale et justice, pour construire un parcours sur-mesure destiné aux personnes sous main de justice : Activ'Action & Toi-même tu parles, Croix-Rouge française et Accélérateur 21, le trinôme Foyers Matter, Ascension vers l'insertion et Réseau Entreprendre Rhône, et le binôme Apprentis d'Auteuil - AVDTM-ExplorJob.

« Dans le cadre de ce programme, la Fondation Entreprendre nous a apporté de la méthode, des outils, des éléments de cadrage et de benchmark, indispensables à tout travail d'expérimentation. Ce fut aussi un accompagnement profondément humain, avec des temps d'échanges réguliers, en individuel et en collectif, durant lesquels nos doutes, nos questionnements et nos difficultés étaient aussi bien accueillis que nos idées, nos convictions et nos avancées. La bienveillance et la bonne humeur ont toujours été de mise. Encore un grand merci ! »

Élise Picon
Co-directrice
de l'association Airelle

Apporter des solutions entrepreneuriales aux défis de société

Avec sa modalité d'action, la Réponse Collective, la Fondation Entreprendre initie et anime des collectifs de mécènes, d'associations et d'experts pour répondre aux enjeux sociétaux, sociaux et environnementaux actuels et à venir. Elle agit selon le mode de l'intelligence collective associée à une mesure d'évaluation d'impact pour partager au plus grand nombre ses enseignements et bonnes pratiques.



**ENTREPRENDRE
LA RURALITÉ**

DYNAMISER LES TERRITOIRES RURAUX GRÂCE À L'ENTREPRENEURIAT

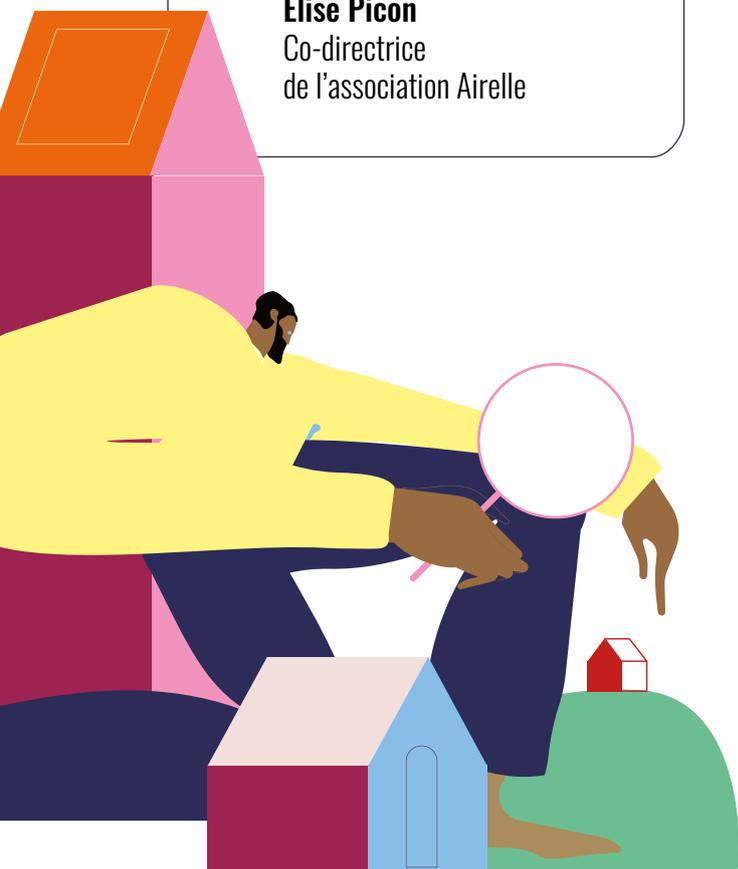
2024 a vu se clôturer le programme «Entreprendre la ruralité», entrepris il y a trois ans. Cette initiative a confirmé que l'entrepreneuriat de territoire – un entrepreneuriat ancré localement, qui apporte de la valeur économique, sociale et écologique aux territoires – joue un rôle clé dans la revitalisation des zones rurales.

L'entrepreneuriat, un levier indispensable qui nécessite d'être accompagné

Si l'entrepreneuriat apparaît comme un moteur clé pour dynamiser les territoires ruraux, il doit malgré tout être soutenu et structuré pour être activé. En effet, l'entrepreneuriat en milieu rural nécessite une approche spécifique, ainsi qu'une connaissance fine du territoire et des modèles socio-économiques adaptés. Il s'agit de déployer une dynamique collective à l'échelle d'un territoire et d'impliquer pleinement de nombreuses parties prenantes : citoyens, élus, collectivités locales, acteurs économiques, porteurs de projets entrepreneuriaux. Pour porter ses fruits, cette dynamique doit être orchestrée par des médiateurs capables de créer du lien entre ces acteurs et de faire naître des actions communes. Les structures d'accompagnement des entrepreneurs sont les mieux placées pour jouer ce rôle : elles connaissent le terrain et bénéficient d'une vraie légitimité locale.

En 2025, aller plus loin

La Fondation Entreprendre a contribué à faire émerger des dispositifs d'accompagnement qui ont démontré leur impact sur la revitalisation des territoires ruraux. Aujourd'hui, l'enjeu est d'amplifier cette dynamique : toucher plus de territoires, mobiliser de nouveaux acteurs et déployer ces initiatives à plus grande échelle. À cet effet, la Fondation travaille actuellement sur un nouveau programme pour favoriser cette phase d'amplification.



OFFRIR DE NOUVELLES PERSPECTIVES À LA JEUNESSE

La seconde année du programme « Entr&prends ton avenir », dédié aux jeunes de 18 à 30 ans originaires de territoires fragiles ou isolés, s'est concentrée sur l'identification et la levée de freins périphériques majeurs. Elle a permis de travailler sur la santé mentale des jeunes, qu'elle soit issue d'une pathologie ou d'un mal-être global. Un accompagnement dédié s'est révélé essentiel pour les remobiliser.

Les associations lauréates du programme se sont également attelées à pallier le manque, plus fortement présent en ruralité, de connaissances d'opportunités professionnelles ou de formation. Elles ont aussi mis en évidence que le manque de financement faisait partie des problématiques rencontrées par cette jeunesse fragile. Elles ont défini un cadre de sortie positive pour permettre à leurs jeunes bénéficiaires de relancer une perspective professionnelle : trouver une formation, formaliser un projet, se lancer dans la création entrepreneuriale...





L'ACCÉLÉRATEUR

BÂTIR DES MODÈLES ROBUSTES POUR PÉRENNISER
LE SECTEUR ASSOCIATIF DE L'ENTREPRENEURIAT

L'Accélérateur est un dispositif de soutien stratégique et structurel, à destination des associations de l'entrepreneuriat. Chaque année, la Fondation Entreprendre identifie et sélectionne une promotion de 3 à 4 associations qu'elle accompagne sur trois ans. Ce dispositif intervient à une étape majeure de leur évolution avec l'objectif de renforcer la robustesse de leur modèle. Si l'année 2024 a été caractérisée par un climat d'incertitudes pour le secteur de l'associatif, les ambitions des structures accompagnées n'en demeurent pas moins vivaces.



2024 : une vitalité à toute épreuve

Les 13 structures lauréates de l'Accélérateur ont expérimenté de nouvelles approches pour des pratiques d'accompagnement plus inclusives au sein de l'écosystème entrepreneurial. Au-delà des résultats d'activité en progression, les équipes, les compétences et les expertises se sont étoffées, en particulier sur l'évaluation d'impact et le pilotage de leurs actions.

ÉCLAIRAGES



Virginie Commelin
Responsable de l'Accélérateur

LES INDISPENSABLES D'UN ACCOMPAGNEMENT RÉUSSI

Les associations lauréates bénéficient d'un accompagnement structuré en trois étapes :

1

Un diagnostic permettant de poser un regard externe et objectif sur leur association, d'en clarifier la stratégie et de prioriser les actions.

2

La mise en place d'**une feuille de route** du partenariat entre l'association et la Fondation sur les chantiers de transformation majeurs.

3

Le renforcement des capacités des dirigeants et de leurs équipes, via l'apport d'expertises et la capitalisation des apprentissages.

« La structuration des connaissances en interne est essentielle pour permettre à une association de changer d'échelle. Nommer, définir, cadrer, résumer les pratiques et les faire circuler, c'est ce qui permet à une organisation de devenir apprenante, de monter en compétences collectivement et de transférer ses savoir-faire à l'extérieur. »

Jessica Mautref,
Responsable pédagogique
de SINGA

INSPIRER L'ÉCOSYSTÈME SUR LES ENJEUX DE L'ENTREPRENEURIAT

Lors de la journée bilan de l'Accélérateur, pour la première fois, une session d'inspiration a animé ce temps fort annuel. Valérie Brunel, chercheuse et docteure en sociologie, et Sarah Dubreuil, entrepreneure, ont présenté les enjeux de l'économie régénérative et de l'entreprise. Toutes deux sont autrices du livre blanc, « L'Économie régénérative et les entreprises : qu'en dit la recherche ? » publié par le LAB de Bpifrance.

LA PROMOTION 2 PREND SON ENVOL, APRÈS TROIS ANS D'ACCOMPAGNEMENT

Retour sur la remarquable progression des quatre associations lauréates.



— Accompagne les citoyens les plus isolés socialement ou géographiquement dans leur volonté de reprendre en main leur vie professionnelle.

Grâce à l'accompagnement de l'Accélérateur, l'association a essaimé son action de façon plus importante en passant de 161 à 1 700 bénéficiaires. Elle a également mis en place une solide évaluation d'impact. Son équipe opérationnelle s'est renforcée pour une pérennisation des expérimentations menées avec les acteurs de l'emploi dans les Hauts-de-France, le Sud et la Normandie.



— Agit pour changer le regard sur les migrations et accélérer l'inclusion des nouveaux arrivants.

L'association est désormais présente dans sept villes et a augmenté le nombre de ses bénéficiaires à 1 166. Elle a instauré un socle pédagogique et opéré un pilotage de ses actions par l'impact.



— Facilite l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires.

Avec le soutien de la Fondation Entreprendre, Entrepreneurs dans la ville a structuré le parcours pédagogique de ses programmes, intégré des dimensions sociétales et environnementales et travaillé son image de marque en vue du déploiement d'une stratégie d'influence.



— Libère le potentiel des jeunes venus de tous horizons par l'entrepreneuriat à impact et accélère l'innovation au cœur d'une communauté apprenante et solidaire.

« L'Accélérateur [...] nous a offert un cadre structurant et sécurisant à un moment décisif de notre croissance. Ce soutien a permis de faire des choix stratégiques forts : ouvrir une antenne en Auvergne-Rhône-Alpes, scinder notre programme phare en deux parcours distincts (Start for Good et Boost for Good), et poser les bases de notre stratégie de changement d'échelle [...]. Nous avons bénéficié d'accompagnements à forte valeur ajoutée : coaching dirigeant, diagnostic stratégique [...]. Un appui solide, qui nous a permis de doubler le nombre de jeunes accompagnés chaque année et de poser les jalons de notre essaimage national. »

Anaïs Radelli,
Directrice générale de Live for Good

PROMOTION 3 : 2022-2025

60 000 rebonds connaît de belles avancées avec l'augmentation du nombre de bénéficiaires et l'ouverture de 11 nouvelles antennes. Des pratiques formatives s'ancrent chez les salariés et bénévoles du réseau Initiative : plus de 1 300 personnes inscrites à l'Académie dont près de 500 dans le parcours sur la transition écologique et sociétale. Entreprendre pour Apprendre poursuit le développement de son action auprès des jeunes et prépare son rapprochement avec 100 000 entrepreneurs pour une offre de sensibilisation à l'entrepreneuriat diversifiée sur le territoire.



« L'accompagnement de ces structures est source de fierté et aussi de gratitude pour tous les enseignements que nous en tirons et qui éclairent les voies d'amélioration de l'Accélérateur. Ainsi, en 2025, nous prévoyons d'améliorer le parcours de sélection, de restructurer le parcours d'accompagnement et de renforcer les liens entre les différentes associations. »

Virginie Commelin,
Responsable
de l'Accélérateur



PROMOTION 4 : 2023-2026

La première année d'accompagnement, en partie dédiée au diagnostic a permis aux trois associations de préciser leur stratégie de développement. Enactus a recentré son ambition sur le développement qualitatif de son impact et le renouvellement de son approche auprès des étudiants. H'Up Entrepreneurs a expérimenté de nouvelles modalités d'essaimage avec des acteurs de l'emploi et a préparé le lancement d'un baromètre sur l'accompagnement entrepreneurial et handicap. Entrepreneurs de la Cité a affiné son ambition autour du lancement d'un observatoire sur la couverture assurantielle des entrepreneurs les plus fragiles.



« Grâce à l'Accélérateur de la Fondation Entreprendre, nous disposons désormais des moyens nécessaires pour engager une réflexion stratégique et confronter nos convictions et ambitions à des experts en matière d'impact social et de changement d'échelle. »

Claire Benisti, Déléguée
générale d'Entrepreneurs
de la Cité (promotion 4)

PROMOTION 5 : LES 3 NOUVEAUX LAURÉATS 2024, UNE VISION RENOUVELÉE DE L'ENTREPRENEURIAT

Entrepreneuriat de territoire, entrepreneuriat citoyen au sujet des énergies renouvelables, entrepreneuriat à impact inclusif...

Les trois associations lauréates de cette cinquième promotion portent de nouvelles formes d'entrepreneuriat, en prise avec les enjeux de société.

BIENVENUE À :



- Ronalpia accompagne les entrepreneurs sociaux en synergie avec les acteurs des territoires en AURA.
- **Son ambition** : développer son rôle de défricheur, d'expert et de catalyseur d'innovations sociales pour favoriser l'entrepreneuriat social dans la région.



ÉNERGIE PARTAGÉE

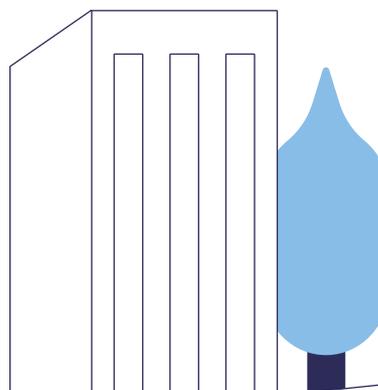
- Énergie Partagée accompagne citoyens et collectivités locales dans leurs projets entrepreneuriaux pour produire leur propre énergie renouvelable sur leur territoire.
- **Son ambition** : atteindre 1 000 projets d'énergie citoyenne et lancer un programme consacré à l'accélération des projets les plus matures.



TICKET FOR CHANGE

- Ticket for Change détecte et accompagne la transformation des individus pour en faire les pionniers de l'entrepreneuriat à impact.
- **Son ambition** : expérimenter de nouveaux parcours auprès des jeunes, sensibiliser et agir pour la préservation de la santé mentale des entrepreneurs sociaux, et diffuser en coalition de nouvelles pratiques de l'entrepreneuriat à impact.

Le travail mené avec l'Accélérateur devra permettre à ces trois structures lauréates de concrétiser leur approche systémique en imaginant de nouveaux modèles dans la transmission de leur savoir-faire. L'ambition partagée : activer les leviers de changements les plus efficaces pour des écosystèmes propices à un entrepreneuriat souhaitable. Un entrepreneuriat engagé pour les humains, les territoires et la planète.



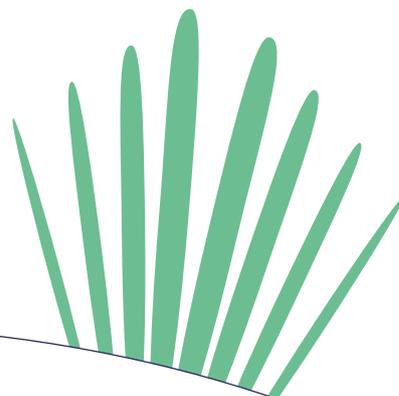
AUTRES PROJETS SOUTENUS PAR LA FONDATION ENTREPRENDRE

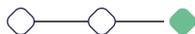


La Fondation Entreprendre, depuis sa création en 2008, a aussi pour mission de pérenniser la fédération Réseau Entreprendre®. En 2024, la fondation est fière de l'avoir soutenue financièrement dans la mise en place de sa mesure d'impact, nécessaire pour faire grandir les associations qu'elle accompagne dans tous les territoires et soutenir les entrepreneurs dans la proximité. D'année en année, Réseau Entreprendre® accompagne une génération d'entrepreneurs de plus en plus responsable et créateurs d'emplois durables.



Grâce au soutien de la Fondation Entreprendre, Femmes des Territoires a lancé un ambitieux déploiement territorial pour soutenir l'entrepreneuriat féminin. En 2024, 25 nouvelles antennes ont été créées, portant leur total à 90 en France. Ce réseau d'associations, principalement présent en Île-de-France, vise à répondre à la demande croissante d'accompagnement et à offrir des services de proximité aux femmes entrepreneures, renforçant ainsi l'égalité des chances sur tout le territoire.





LE LAB

ÉCLAIRER SUR LES ENJEUX ENTREPRENEURIAUX
ET RENDRE ACCESSIBLES LES PRATIQUES INNOVANTES

Le Lab de la Fondation Entreprendre a pour mission de financer l'amorçage de projets associatifs en faveur de l'entrepreneuriat sur une courte durée et de publier des études pour éclairer l'ensemble de l'écosystème entrepreneurial sur les enjeux à venir. Il a aussi pour vocation d'organiser ou participer à des groupes de travail transverses pour réfléchir aux défis liés à l'entrepreneuriat.



LES ACTIONS DU LAB

1

SOUTENIR LA DÉMARCHE DE RECHERCHE-ACTION INSPIRE

Lever le voile sur la santé mentale et physique des dirigeants associatifs et des entrepreneurs

En 2024, la Fondation s'est emparée de la question de la santé mentale et physique des dirigeants associatifs et des entrepreneurs en soutenant la démarche de recherche-action INSPIRE. Trois objectifs majeurs guidaient cette initiative : briser le tabou autour de ce sujet peu abordé dans les milieux entrepreneurial et associatif, développer un dispositif d'accompagnement favorisant la prévention et la régénération de la santé mentale et physique, et concevoir des outils méthodologiques diffusables à grande échelle. Sylvain Lhuissier, co-porteur du projet INSPIRE, nous raconte : « Le soutien de la Fondation Entreprendre a été particulièrement précieux. D'abord, grâce au regard qu'elle porte sur la nécessité d'un entrepreneuriat social régénérant. Ce regard trouve sa place dans un collectif de travail inter-acteurs pour penser les tensions qui traversent les structures de l'ESS. Ensuite, la Fondation Entreprendre a joué un rôle de catalyseur dans le financement du projet, en étant le premier partenaire à s'engager. Ce soutien nous permet aujourd'hui d'accompagner une quarantaine de dirigeants de l'ESS, au sein de 5 à 6 groupes de pairs qui se déroulent entre 2024 et 2026. »

2

FAIRE ÉMERGER DE NOUVEAUX MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES, AVEC L'IMPACT TANK

L'économie régénérative, source de résilience

Dans un monde de plus en plus complexe, la recherche d'un entrepreneuriat vertueux et engagé implique de favoriser l'émergence de nouveaux modèles socio-économiques durables, intégrant les limites planétaires. C'est dans cette perspective que la Fondation a travaillé en 2024 sur l'enjeu de l'économie à visée régénérative en finançant et en participant activement à un groupe de travail dédié porté par l'Impact Tank. Cette réflexion aboutira fin mai 2025 à la publication d'un référentiel sur le sujet.

3

FAIRE ÉMERGER UNE NOUVELLE MODALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Favoriser un accompagnement entrepreneurial prenant en compte les enjeux du vivant avec makesense

La Fondation Entreprendre soutient l'association makesense dans ce projet d'accompagnement entrepreneurial innovant. Il s'agit d'inspirer et d'encourager les entrepreneurs à saisir les principes du vivant, d'outiller les entrepreneurs en leur apportant de la connaissance et de travailler sur des ateliers dédiés. Et enfin, l'objectif est de proposer une méthodologie de parcours d'accompagnement à Impact 360° sur le vivant.

4

ENCOURAGER L'UTILISATION DE L'IMPACT SCORE

Mesurer avec précision l'impact d'un projet entrepreneurial

Créé en 2020 par le Mouvement Impact France, l'Impact Score est un référentiel commun permettant d'évaluer son impact social et écologique à 360°. En 2024, la Fondation Entreprendre a soutenu l'idée qu'un tel outil doit aussi être adapté à la création d'entreprise, car il répond pleinement aux besoins de l'écosystème associatif et de l'accompagnement entrepreneurial. Ainsi, une première version de l'outil spécifique à la création d'entreprise a été dévoilée à l'été 2024.

SE PROJETER EN 2025

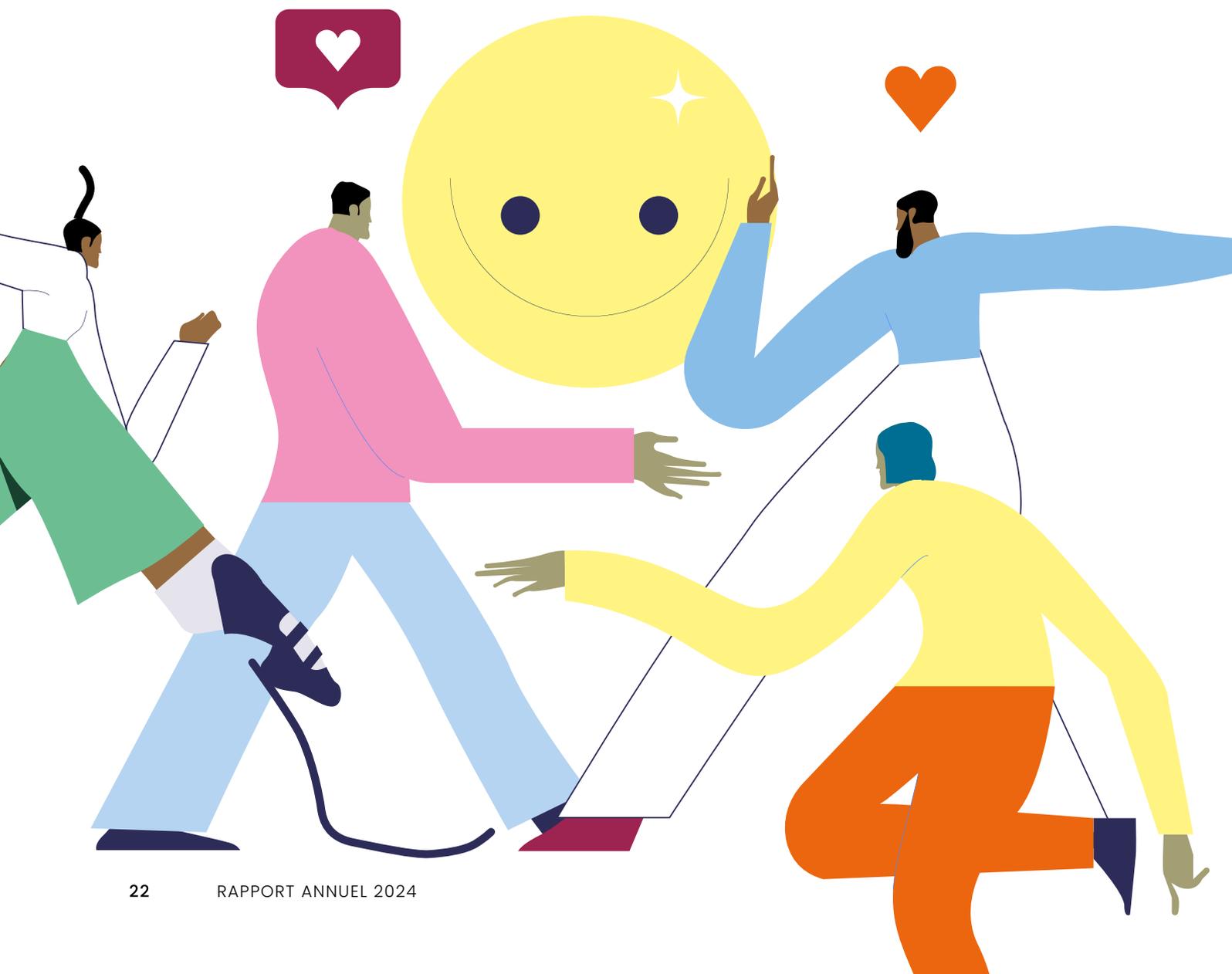
Actualiser, renforcer et opérationnaliser la vision de l'Entrepreneuriat souhaitable grâce à un Observatoire

Né de la vision prospective Entrepreneuriat souhaitable 2040 élaborée par la Fondation en 2022-2023, l'Observatoire de l'Entrepreneuriat souhaitable a été conçu par le Lab en 2024. Son objectif : collecter des données et analyser la façon dont les acteurs associatifs et les entrepreneurs adoptent cette démarche sur le terrain. Il sera présenté en 2025 et marquera une étape nécessaire dans la compréhension et l'appropriation de la vision d'un Entrepreneuriat souhaitable par l'écosystème associatif et entrepreneurial.

MÉCÉNAT & PHILANTHROPIE

UNIR LES FORCES POUR SOUTENIR
L'ENTREPRENEURIAT SOUHAITABLE

La Fondation Entreprendre poursuit sa feuille de route aux côtés de son Comité de campagne afin de mobiliser et fédérer sa communauté de mécènes et donateurs. Elle soutient des actions sur le long terme, répondant ainsi aux trois enjeux prioritaires de sa mission : réduire les inégalités, revitaliser les territoires et développer un entrepreneuriat utile et durable. En parallèle, elle poursuit son accompagnement auprès de ses sept fondations abritées, dans la gestion de leurs enjeux et en mettant en lumière leur impact positif.



Mécènes et donateurs, véritables ambassadeurs

Malgré un contexte marqué par des défis sociétaux majeurs, la Fondation Entreprendre a pu compter sur le réengagement financier et humain de ses mécènes. Véritables ambassadeurs de la Fondation, ils ont permis de collecter 86% de l'objectif de sa campagne de mobilisation «Fondation Entreprendre 2025». 2025 sera importante pour atteindre l'ambition fixée sur les quatre années de la campagne. «L'impact du soutien de ce collectif de mécènes ne se mesure pas seulement en euros collectés. La légitimité qu'il apporte à notre mission est essentielle», **souligne Elisabeth Da Souza, directrice générale adjointe de la Fondation Entreprendre.**

RENFORCER L'IMPACT SOCIAL AVEC DES PROJETS INNOVANTS

Le lancement du programme «Entreprendre sa liberté», dédié à la remobilisation et à la réinsertion professionnelle des personnes sous main de justice par la voie de l'entrepreneuriat, en est un bel exemple. Il réunit des partenaires influents et de solides experts dans le domaine de la justice et de l'entrepreneuriat : la Fondation M6, le fonds de dotation le Chant des Étoiles et Cegid Solidaire. Il s'appuie également sur un partenaire institutionnel, l'Atigip, pour travailler au plus près des enjeux des politiques publiques. « Ce troisième programme, au cœur de notre Réponse Collective, salue l'audace de ce collectif impactant et structurant, qui vient écrire une page inédite d'innovation sociale. C'est déjà un beau succès en soi ! », **se félicite Elisabeth Da Souza.**

SOUTENIR LE CAP D'UN ENTREPRENEURIAT SOUHAITABLE

En 2025, qui marque la dernière année de sa campagne de mobilisation, la Fondation Entreprendre compte poursuivre son travail de fidélisation auprès des mécènes sur les enjeux de la ruralité et de la jeunesse, tout en attirant de nouveaux donateurs afin d'atteindre son objectif de collecte de 18 millions d'euros. Elle réfléchira aussi à diversifier ses ressources privées, dont l'axe prioritaire de développement sera le lien entre finance et philanthropie. La Fondation aura ainsi besoin de tous ses soutiens – et bien plus encore – ces prochaines années, pour soutenir l'Observatoire de l'Entrepreneuriat Souhaitable, qui sera lancé courant 2025.

INTERVIEW



Elisabeth Da Souza
Directrice générale adjointe
de la Fondation Entreprendre

PHILANTHROPES EN ACTION, LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DE LA GÉNÉROSITÉ

En avril 2024, 60 mécènes et donateurs engagés auprès de la Fondation Entreprendre se sont retrouvés autour du thème de l'inclusion, de la résilience et du collectif. La Fondation a reçu pour l'occasion le navigateur du Vendée Globe Thomas Ruyant, skipper de l'un des bateaux Vulnérable. « Quand je pars en mer, je sais que je vais rencontrer des difficultés au quotidien. Il faut l'accepter, ça fait partie de la course. Comme tout entrepreneur, j'ai appris à être résilient, à m'appuyer sur le collectif pour surmonter ces épreuves et à maintenir le cap ! », **affirme Thomas Ruyant.**

En appui de ce discours, l'action de la Fondation Entreprendre a été illustrée par Pauline Arnaud Blanchard, déléguée générale de l'association H'Up Entrepreneurs, soutenue par la Fondation. Les mots de Rokia Kebe, handientrepreneure accompagnée par H'Up, ont résonné avec émotion : « H'Up m'a aidée sans me juger, c'est un parcours d'estime de soi qui m'a révélée handicapable et non handicapée ! »

« Avec une stratégie de mobilisation renforcée en 2024, la Fondation Entreprendre est bien positionnée pour atteindre les objectifs de sa campagne de développement 2022-2025 et continuer d'avoir un impact significatif sur la société. »

COMITÉ DE CAMPAGNE

Mobiliser en nombre, pour donner les moyens à la Fondation Entreprendre d'agir !

Constitué de grands donateurs engagés pour la cause entrepreneuriale, le comité de campagne de la Fondation Entreprendre, créé en 2022, a pour mission d'accompagner le développement de la collecte de fonds. Cette action vient en complémentarité de celles menées par les administrateurs, la gouvernance et les donateurs, qui rendent contagieux leur soutien.

En 2024, le comité de campagne s'est réuni quatre fois autour des enjeux prioritaires de la Fondation, pour donner une plus grande impulsion à la mobilisation des acteurs de la générosité. Il s'est attelé à identifier les meilleures stratégies de mobilisation à mettre en œuvre pour optimiser l'engagement de sa communauté.

« En 2024, nous avons étroitement travaillé sur la nécessité de connecter la cause entrepreneuriale aux affinités des donateurs, et ainsi à une personnalisation encore plus fine pour embarquer plus largement. Le sujet de leur implication au-delà du soutien financier est aussi au cœur de nos réflexions. L'enjeu est de répondre aux attentes de nouveaux philanthropes tout en répondant aux besoins des associations soutenues. Un pont efficace entre philanthropie et associations ! », indique Elisabeth Da Souza, directrice générale adjointe de la Fondation Entreprendre.

18 M€

à collecter
d'ici fin 2025

86%

de la collecte
déjà effectué

150

donateurs mobilisés
en 2024

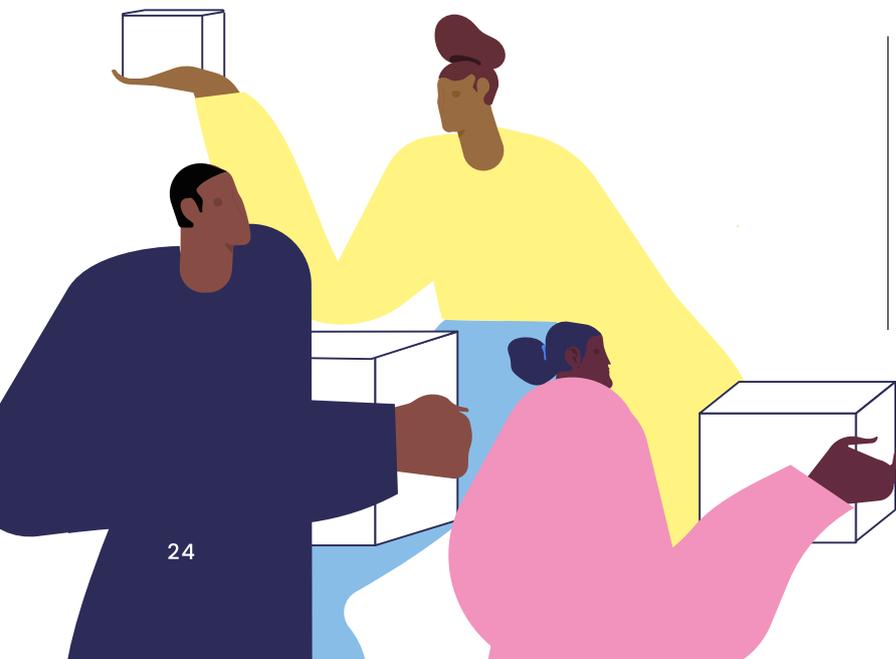
LES OBJECTIFS

- **Structurer** la collecte au service de la mission sociale de la Fondation Entreprendre
- **Fidéliser** les donateurs pour assurer la pérennité des financements
- **Soutenir les axes de développement** de la Fondation Entreprendre et ses priorités stratégiques
- **Construire ensemble** l'entrepreneuriat souhaitable dont la société a besoin

LES MEMBRES DU COMITÉ DE CAMPAGNE EN 2024 :

- **Éric de Seynes** — Président du Comité
- **Catherine Barba**
- **Blandine Mulliez**
- **Marie-Hélène Peugeot-Roncoroni**
- **Pierre Pouletty**
- **Arnaud Rouer**

Le comité de campagne remercie vivement Frédéric Créplet pour son engagement et accueille en décembre 2024 Charles-César d'Amat.



TÉMOIGNAGE



Emmanuelle Tanneau
Déléguée générale adjointe
de la Fondation du Groupe M6

«Ce programme collectif est un mode d'action nouveau pour notre Fondation, et nous nous réjouissons à l'idée de mutualiser nos compétences avec celles de la Fondation Entreprendre, du Chant des Étoiles, de Cegid Solidaire et de l'Atigip !»

Faire émerger une démarche entrepreneuriale chez des personnes sous main de justice par la mise en place d'un parcours dédié afin de les aider à trouver un horizon social et professionnel : tel est l'objectif de la Fondation du Groupe M6 en soutenant le programme « Entreprendre sa liberté » aux côtés du fonds de dotation le Chant des Étoiles, du Cegid Solidaire et de l'Atigip, premier partenaire institutionnel d'un programme de la Fondation Entreprendre. Entretien avec Emmanuelle Tanneau, sa déléguée générale adjointe.



Le Groupe M6 est engagé dans des actions de mécénat en faveur de la réinsertion des ex-détenus depuis maintenant près de quinze ans. Pourquoi soutenir cette cause ?

Plus de 250 000 personnes font l'objet d'une mesure de justice en France, qu'elles soient détenues en établissement pénitentiaire ou suivies par la justice dans le cadre d'aménagement de peine, de mesures pré ou post-sentencielles. Ce public fragile présente de multiples carences, qui constituent des freins à l'activité professionnelle. Or, cette dernière est un élément clé de l'intégration sociale, qui vient diminuer le risque de récidive. Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle est donc un enjeu de société majeur.

Pourquoi avoir choisi le programme « Entreprendre sa liberté » de la Fondation Entreprendre ?

Parmi les voies envisageables, l'entrepreneuriat apparaît pour nombre d'entre elles et eux comme une perspective permettant d'éprouver leurs capacités à agir, de retrouver un sentiment de liberté et de renouer de manière autonome avec un horizon professionnel enthousiasmant. Solution idéale pour celles et ceux craignant que leur casier judiciaire n'entrave leur accès au salariat, elle est néanmoins peu encouragée par l'administration pénitentiaire et encore trop peu d'initiatives existent pour leur fournir les outils nécessaires au lancement de leur propre activité et à son développement sur le long terme. Le besoin est énorme, et nous allons contribuer à y répondre.

Ce programme collectif est par ailleurs un mode d'action nouveau pour notre Fondation, et nous nous réjouissons à l'idée de mutualiser nos compétences avec celles de la Fondation Entreprendre, du Chant des Étoiles, de Cegid Solidaire et de l'Atigip !

Où en est le programme et quelles sont vos ambitions pour ce projet ?

Quatre projets d'acteurs d'intérêt général ont été sélectionnés. Ces quatre binômes, composés chacun d'une association liée à l'entrepreneuriat et d'une autre liée à la justice, se verront allouer un soutien financier global d'un million d'euros et bénéficieront d'un accompagnement de trois ans. Notre première ambition ? Étoffer la palette des dispositifs adaptés aux personnes sous main de justice pour préparer leur retour à l'emploi. Nous envisageons l'entrepreneuriat dans une approche très large : l'enjeu est de développer des compétences pour développer son employabilité, et entreprendre sa vie !

Des fondations abritées très engagées

En 2024, la Fondation Entreprendre a renforcé son soutien aux sept fondations qu'elle abrite en leur offrant un accompagnement personnalisé pour mieux répondre à leurs besoins et accroître l'efficacité de leurs actions. Elle a poursuivi le partage des bonnes pratiques, enrichissant ainsi la communauté des fondations sous égide et nourrissant des réflexions collectives sur des enjeux sociétaux, notamment à travers deux rencontres thématiques :

- L'enjeu de l'approche systémique :

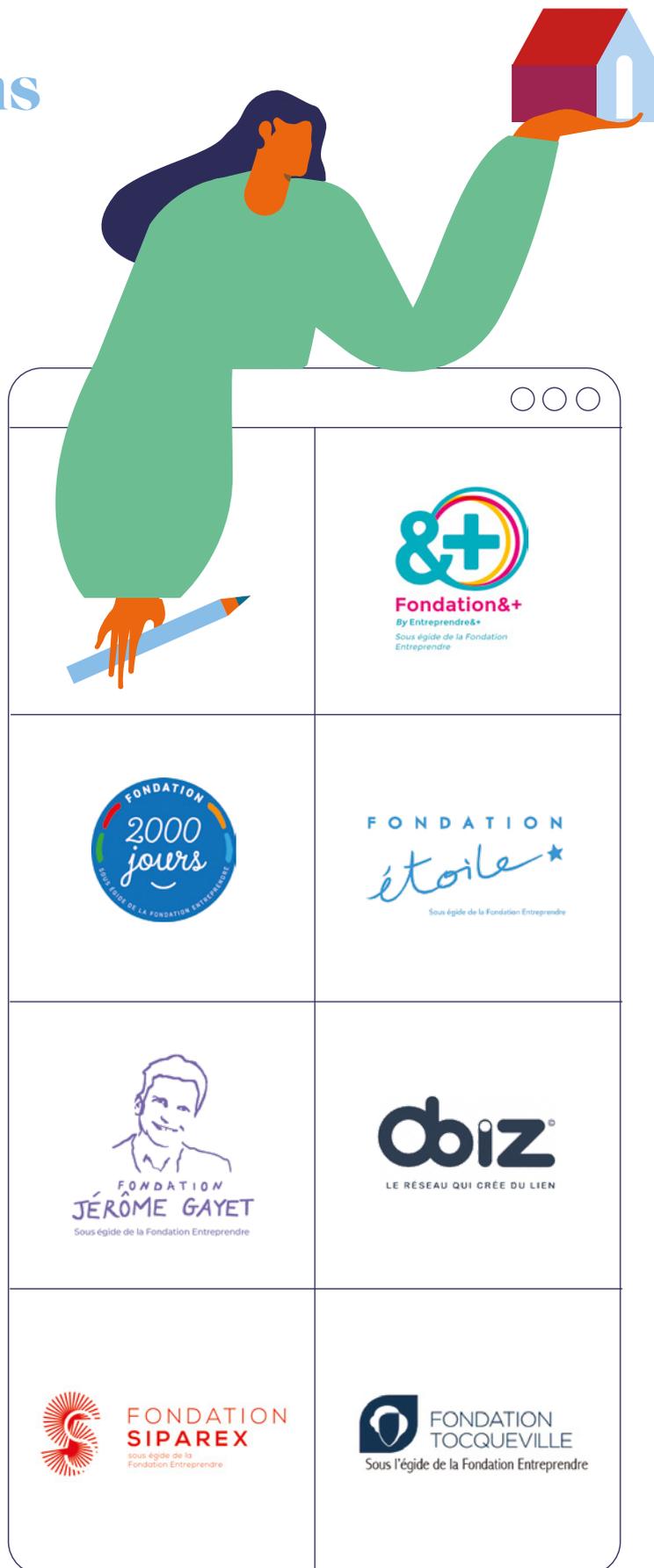
Éric d'Engenières, directeur des programmes, invité de cette rencontre, a présenté Racines, un collectif d'acteurs auquel la Fondation Entreprendre contribue activement, et souligné le rôle clé des acteurs philanthropiques dans cette dynamique.

- L'enjeu de la démocratie :

la Fondation Entreprendre a accueilli Sabine de Soyres, Directrice du Centre de Philanthropie de la Fondation de France, pour partager ses convictions et sa vision de l'impact de la philanthropie sur les principes démocratiques.

Cette année, ces fondations abritées ont soutenu **38 initiatives**, facilitant ainsi l'entrepreneuriat et l'autonomie de nombreux porteurs de projets. **En 2025, la Fondation Entreprendre entend poursuivre son accompagnement et renforcer son rôle de conseil auprès des philanthropes-entrepreneurs.**

En fin d'année, la Fondation de l'Engagement pour Tous est devenue l'association Futur Engagé, quittant ainsi les fondations abritées de la Fondation Entreprendre. Nous les remercions chaleureusement pour leur confiance et leur souhaitons beaucoup de succès dans cette nouvelle étape.





Bertrand Rambaud
Président de la
Fondation Siparex



**FONDATION
SIPAREX**

sous égide de la
Fondation Entreprendre

La finance responsable et la philanthropie favorisent-elles la transformation sociale ?

C'est une alliance très vertueuse. La finance responsable favorise les investissements à long terme vers des initiatives à impact positif, tandis que la philanthropie répond aux besoins immédiats par des dons et des subventions. Complémentaires, elles forment ensemble un levier puissant pour accompagner les transformations sociales et répondre aux défis contemporains. C'est dans cet esprit que nous avons créé la Fondation Siparex, une étape supplémentaire dans notre démarche d'investisseur responsable et d'acteur financier engagé dans le partage de la valeur.

Comment la Fondation Siparex a-t-elle évolué depuis sa création en 2020 ?

En quatre ans, la Fondation Siparex a renforcé son action auprès de 18 associations. Si l'aide initiale était prévue pour un an, elle a fréquemment été renouvelée. Face à l'augmentation des demandes, nous avons recentré notre soutien sur les associations directement liées à l'entrepreneuriat. Par ailleurs, nous avons élargi nos critères d'action en permettant à nos collaborateurs de s'impliquer bénévolement. Plus de 30 d'entre eux y ont ainsi contribué via du mécénat de compétences.

Quelles sont vos ambitions pour l'avenir ?

Nous souhaitons que la Fondation Siparex continue de soutenir les associations et de jouer un rôle sociétal fort lié à l'entrepreneuriat. Nous espérons pour cela accroître chaque année les moyens alloués à la Fondation, avec un objectif de partage de la valeur lié à la performance de nos fonds.

LA FONDATION SIPAREX

Entrepreneuriat et philanthropie au service de l'inclusion

Fondée en 2020 sous l'égide de la Fondation Entreprendre, la Fondation Siparex finance des projets favorisant l'accès à l'entrepreneuriat auprès des publics vulnérables et fragiles pour les aider à conserver une place dans la société. Bertrand Rambaud, président de la Fondation Siparex, revient sur quatre années d'engagement et partage ses convictions sur l'alliance entre finance responsable et philanthropie.



« Allier finance responsable et philanthropie offre l'opportunité d'investir dans un avenir socialement durable. »



LA FILATURE

PÉPINIÈRE ASSOCIATIVE AU SERVICE DE L'ENTREPRENEURIAT

La Filature est un lieu de vie dédié à l'entrepreneuriat. Appartenant à la Fondation Entreprendre, elle propose un espace collaboratif unique de 480 m², au cœur du 10^e arrondissement parisien. Répartie sur trois niveaux, elle est spécialement aménagée pour favoriser les échanges, le partage d'expérience et l'animation d'une communauté entièrement tournée vers l'entrepreneuriat.



En 2024, la Filature a accueilli plus de 25 événements autour de l'entrepreneuriat. Pour **s'inspirer d'autres modèles associatifs** et s'ouvrir à des actions de générosité autres que la cause entrepreneuriale qui anime les résidents, **le comité des résidents de la Filature a décidé de lancer chaque année des opérations et événements spécifiques en lien avec une cause qu'il aura au préalable identifiée.** La première opération s'est tenue la première semaine de juin avec l'association **Règles Élémentaires, pour lutter contre la précarité menstruelle.** La Filature a également proposé un atelier dédié à ses résidents sur le sujet de l'organisation au travail, pour mieux les aider dans leur quotidien.

LA FILATURE
FONDATION ENTREPRENDRE 

10 STRUCTURES RÉSIDENTES EN 2023

- 60 000 rebonds
- 100 000 entrepreneurs (depuis janvier 2025)
- Action'elles
- Entreprendre &+
- Entreprendre pour Apprendre France
- EPA Île-de-France
- Femmes des Territoires
- Le Mouvement Impact France
- Second Souffle
- Y Croire et Agir



L'ÉQUIPE



Thibault de Saint Simon
Directeur général

« 2024 a été l'aboutissement d'un projet familial incroyable qui m'a fait voyager pendant huit mois de l'Asie vers la France avec ma femme et mes trois enfants. Un temps de prise de recul qui me permet d'apprécier avec encore plus d'objectivité à quel point l'action de la Fondation Entreprendre est singulière, innovante et puissante pour agir sur les grands enjeux de transition de notre société ! »



Elisabeth Da Souza
Directrice générale adjointe

« Les échanges avec nos donateurs et prospects me passionnent. Partager notre vision d'une société où l'entrepreneuriat permet à chacun de se réaliser est essentiel pour moi. Leur sensibilité et leur engagement me touchent, car mon métier est avant tout une histoire d'émotion et de partage. »

LE PÔLE MISSION SOCIALE



Éric d'Engenières
Directeur des programmes

« Ce qui m'a donné le plus de satisfaction en 2024 a été de contribuer à ce que la Fondation Entreprendre connaisse plusieurs "premières fois" ! Se doter d'un cap enthousiasmant pour 2030, démontrer l'impact de l'entrepreneuriat sur la vitalité des territoires ruraux, embarquer un acteur public dans un de nos programmes, porter l'égalité des chances entrepreneuriales en milieu carcéral... Cela témoigne d'un développement de la capacité d'action et d'influence de la Fondation ! »



Virginie Commelin
Responsable de l'Accélérateur

« Favoriser les ancrages et révéler le potentiel de transformation des associations de l'entrepreneuriat sur de grandes causes, voilà ce qui m'anime ! Avec la modestie que la réussite de ces missions tient beaucoup à l'enthousiasme d'agir aux côtés d'une équipe créative et aux liens durables tissés avec et entre les associations ! »



Jeanne Lemonnier
Chargée de programmes

« J'ai la chance de pouvoir agir avec divers acteurs sur des causes engageantes, dont la remobilisation des personnes sous main de justice par le levier entrepreneurial. Le programme "Entreprendre sa liberté" me permet de faire des rencontres inspirantes et témoigner d'un entrepreneuriat pour tous ! »



Agathe Billette
Chargée de programmes

« Ce qui m'anime, c'est d'être au contact d'associations et d'acteurs engagés sur le terrain (pour la dynamisation de territoires ruraux ou la réinsertion des jeunes sans emploi, ni formation...) et les aider, sur des sujets de R&D et d'intelligence collective pour créer et améliorer des dispositifs d'accompagnement par le levier entrepreneurial de grande qualité. »

LE PÔLE MÉCÉNAT & PHILANTHROPIE

piloté par Elisabeth Da Souza



Coralie Grundeler
Responsable mécénat & philanthropie

« Ce qui m'anime c'est de créer des ponts entre les entreprises, les philanthropes et des projets porteurs de sens. Ce sont des valeurs qui se rencontrent et des convictions qui s'alignent au service de la cause entrepreneuriale. Accompagner celles et ceux qui choisissent d'agir pour l'intérêt général est une véritable source d'inspiration ! »



Charline Dubourg
Chargée du développement des ressources (depuis 2025)

« Ce qui m'anime chaque jour, c'est de tisser des liens entre ceux qui veulent s'engager et ceux qui en ont besoin : deux réalités qui, trop souvent, ne se comprennent pas. J'ai à cœur aujourd'hui de sensibiliser les entreprises et les personnes, pour que ces deux mondes se rejoignent au service de l'intérêt général. »

La Fondation Entreprendre remercie Louis Gaucherand, chargé du développement des ressources, parti vers de nouvelles aventures en 2024, pour ces trois belles années passées à la Fondation Entreprendre, .

LE PÔLE COMMUNICATION & PLAIDOYER



Stéphanie Duclos
Directrice de la communication et plaidoyer

« La communication et le plaidoyer sont deux leviers stratégiques et complémentaires pour faire rayonner la cause entrepreneuriale, c'est une motivation au quotidien ! Grâce à ces piliers, j'ai la chance d'avoir une vision 360° de nos actions en étant au contact de toute l'équipe, et les interactions sont ma dopamine ! »



Louise Cougoulat
Chargée de communication

« Pour ma première année à la Fondation Entreprendre, je retiens toutes les réussites collectives : le lancement d'"Entreprendre sa liberté", notre cap 2030 axé sur l'entrepreneuriat souhaitable, ainsi que la démonstration de l'impact de l'entrepreneuriat de territoire. Je suis fière de contribuer à rendre plus visible et compréhensible un entrepreneuriat qui prend soin des humains et de la planète. »

LA FILATURE



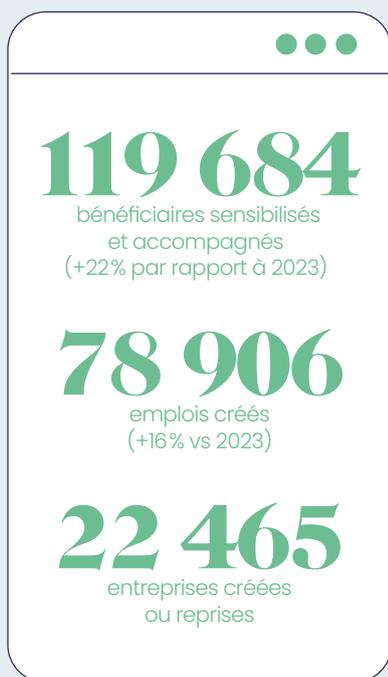
Nathalie Fantino
Office manager

« Chaque jour est différent du précédent et c'est ce qui m'anime au quotidien. J'ai la chance d'avoir des activités très diverses et être au contact des personnes de la Filature au quotidien m'épanouit ! »

La Fondation Entreprendre remercie Éric Sirven qui a pris le relais de Thibault de Saint Simon à la Direction générale de la Fondation, de janvier à août 2024, et Stéphanie Audéon sur le Pôle administratif et financier d'avril à septembre 2024.

ÉVALUATION D'IMPACT

2024



L'évaluation de la mesure d'impact repose sur les résultats de deux enquêtes annuelles non anonymes et d'une enquête de satisfaction anonyme auprès de 27 associations soutenues par de la Fondation Entreprendre dans le cadre de ses modalités d'action. Les projets de groupe de travail ou d'études, ainsi que les associations soutenues à partir de la seconde moitié de 2024 n'entrent pas dans cet exercice.

Impact sur les 3 axes prioritaires de la Fondation Entreprendre

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

54,3 %

54,3% des associations soutenues par la Fondation s'adressent spécifiquement à des publics prioritaires dans le cadre d'un accompagnement dédié (les nouveaux arrivants, les jeunes en grande difficulté, les personnes en situation de handicap...).

DÉVELOPPER UN ENTREPRENEURIAT UTILE À LA SOCIÉTÉ

62 %

62% des bénéficiaires ont été sensibilisés et accompagnés sur les enjeux sociétaux, sociaux et environnementaux.

REDYNAMISER LES TERRITOIRES

77,7 %

77,7% des associations financées par la Fondation s'adressent à un public cible issu des territoires. Ce chiffre s'explique par la volonté affichée de la Fondation Entreprendre de travailler avec les associations qu'elle soutient sur l'axe des territoires fragiles (Zone de revitalisation rurale, Quartier prioritaire de la ville...).

Impact de la Fondation Entreprendre sur les associations qu'elle soutient et accompagne

RENFORCER LES CAPACITÉS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELLES

AGILITÉ

82 %

des associations soutenues par la Fondation Entreprendre déclarent que son soutien leur a permis d'engager des chantiers internes de transformation.

SÉRÉNITÉ

83 %

des associations soutenues par la Fondation Entreprendre déclarent que son soutien les aide à prendre du recul dans les prises de décisions.

VISION STRATÉGIQUE

83 %

des associations estimant que Fondation Entreprendre les a aidées à clarifier et mettre en œuvre la stratégie de développement de leur projet ou de leur association.

FINANCE

71 %

des associations soutenues par la Fondation Entreprendre déclarent que son soutien leur a permis de convaincre plus facilement d'autres financeurs.

PRODUCTIVITÉ

71 %

des associations soutenues par la Fondation Entreprendre déclarent que son soutien leur a permis de gagner du temps et d'améliorer leur productivité.

INNOVATION

74 %

des associations soutenues par la Fondation Entreprendre estiment que son soutien leur a permis d'expérimenter une nouvelle solution.

« L'accompagnement de la Fondation nous a permis de passer d'une approche intuitive à une vision structurée et planifiée, en renforçant à la fois notre modèle économique, notre essaimage et notre capacité opérationnelle. Aujourd'hui, nous avons une feuille de route claire pour poursuivre notre impact à plus grande échelle. »

Association soutenue dans le cadre de l'Accélérateur

STRATÉGIE D'IMPACT

INTENTION D'IMPACT

67 %

des associations déclarent que la Fondation leur a permis de préciser la proposition de valeur de leur solution.

DÉMARCHE D'IMPACT

63 %

des associations déclarent que la Fondation leur a permis de faire grandir leur impact auprès d'un public plus large.

ÉTENDRE SON RÉSEAU ET DÉVELOPPER DES SYNERGIES

83 %

des associations déclarent que la Fondation leur a permis d'instaurer un dialogue avec d'autres acteurs de l'écosystème.

71 %

des associations déclarent que le soutien de la Fondation leur a permis de développer des collaborations avec d'autres acteurs de l'écosystème.



15 ANS D'ACTIVITÉS

AU SERVICE DE LA CAUSE ENTREPRENEURIALE

Depuis sa création en 2008, la Fondation Entreprendre n'a de cesse de porter l'entrepreneuriat comme une cause sociétale à part entière. Elle a distribué plus de 57 millions d'euros à plus de 100 associations ou projets associatifs ayant sensibilisé ou accompagné près de 1,7 million de bénéficiaires.

Elle a aussi accompagné la création et le développement de 12 fondations sous son égide. À l'occasion de ses 15 ans, cette mission a été célébrée lors de la « Soirée Entrepreneuriat souhaitable », un moment fort pour réaffirmer ses engagements et imaginer ensemble l'avenir de l'entrepreneuriat.



UN ÉVÉNEMENT ANNIVERSAIRE SOUS LE SIGNE DE L'ENTREPRENEURIAT SOUHAITABLE

Le 21 novembre 2024, la Fondation Entreprendre a organisé la seconde édition de sa soirée bisannuelle sur le thème de l'entrepreneuriat souhaitable. Ce fut l'occasion de mettre en lumière les programmes et les actions des associations que la Fondation soutient, son engagement et son ambition pour les années à venir.

Pour fêter ses 15 ans, la Fondation a eu le grand plaisir d'accueillir et de remercier les donateurs, les partenaires mécènes et son écosystème, sans lesquels sa mission n'aurait pas tout ce bel impact !

UN ANNIVERSAIRE PONCTUÉ DE TEMPS FORTS ET DE RENCONTRES

- **Une prise de parole inspirante portée par Thomas Huriez**, président de 1083 et administrateur de la Fondation Entreprendre, qui a rappelé l'importance du travail d'accompagnement réalisé par les associations ;
- **La présentation des nouveaux lauréats de l'Accélérateur** : Énergie partagée, Ronalpia et Ticket for Change ;
- **Le lancement de l'Observatoire de l'Entrepreneuriat souhaitable qui sera dévoilé en 2025**, et la présentation d'une des modalités d'action de la Fondation : Le Lab ;

- **Une table ronde sur l'enjeu de l'entrepreneuriat et de la jeunesse** : un moment fort en émotion est venu illustrer ce que le collectif d'associations et de mécènes du programme « Entr&prends ton avenir » porte en termes d'innovation sociale auprès des jeunes en fragilité dans les territoires.

Thibault de Saint Simon, directeur général de la Fondation Entreprendre, a conclu la soirée en soulignant l'importance de poursuivre l'engagement de la Fondation Entreprendre sur ses trois enjeux prioritaires, aux côtés des associations, pour les aider à se structurer, à innover et à les éclairer tout en agissant sur l'égalité des chances, la revitalisation des territoires et l'entrepreneuriat souhaitable. La soirée s'est achevée par un moment d'échange privilégié avec la trentaine d'associations soutenues par la Fondation, dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

LES AMBITIONS À 2025



Les maîtres-mots pour 2025 : vision systémique, robustesse et plaidoyer

Le contexte nous impose de reconnaître la nature de plus en plus complexe et imprévisible de la société dans laquelle nous évoluons. Et les problématiques sociales et environnementales ne cessent de s'intensifier. Pourtant, nous voyons dans ces constats bien sombres l'opportunité de faire évoluer nos pratiques philanthropiques pour nous mettre à la hauteur de ces enjeux et faire de ces crises des moments propices à la réinvention... Envisager une approche plus systémique à notre action.

Cela veut dire oser envisager le temps long dans un moment où tout appelle à l'urgence et nous attacher à renforcer la robustesse des associations de l'entrepreneuriat plutôt que de chercher à les encourager vers la croissance. Nous devons continuer à expérimenter et explorer pour défricher de nouveaux dispositifs et faire émerger les innovations nécessaires à une transition juste de notre société.

Il nous faut avoir la capacité d'accompagner le changement d'échelle de solutions et pas forcément d'organisations. Et cela nous met face à un autre défi sur lequel la Fondation Entreprendre souhaite accélérer en 2025, celui du plaidoyer et notre capacité à faire collectif avec les acteurs publics.

Avec les associations que nous accompagnons, les financeurs partenaires privés comme publics, la Fondation Entreprendre porte l'immense et belle ambition de faire de l'entrepreneuriat un levier puissant, efficace et durable de transformation de notre société. Et notre vision est claire : agir pour faire advenir un entrepreneuriat souhaitable, c'est-à-dire un entrepreneuriat au service des individus, des territoires et de la planète.

« L'Entrepreneuriat souhaitable, tel que nous le portons à la Fondation Entreprendre, a pour vocation d'être un modèle de référence innovant et coopératif pour répondre aux défis de société qui nous entourent, au service des humains, des territoires et de la planète. »

Thibault de Saint Simon,
Directeur général de la Fondation
Entreprendre

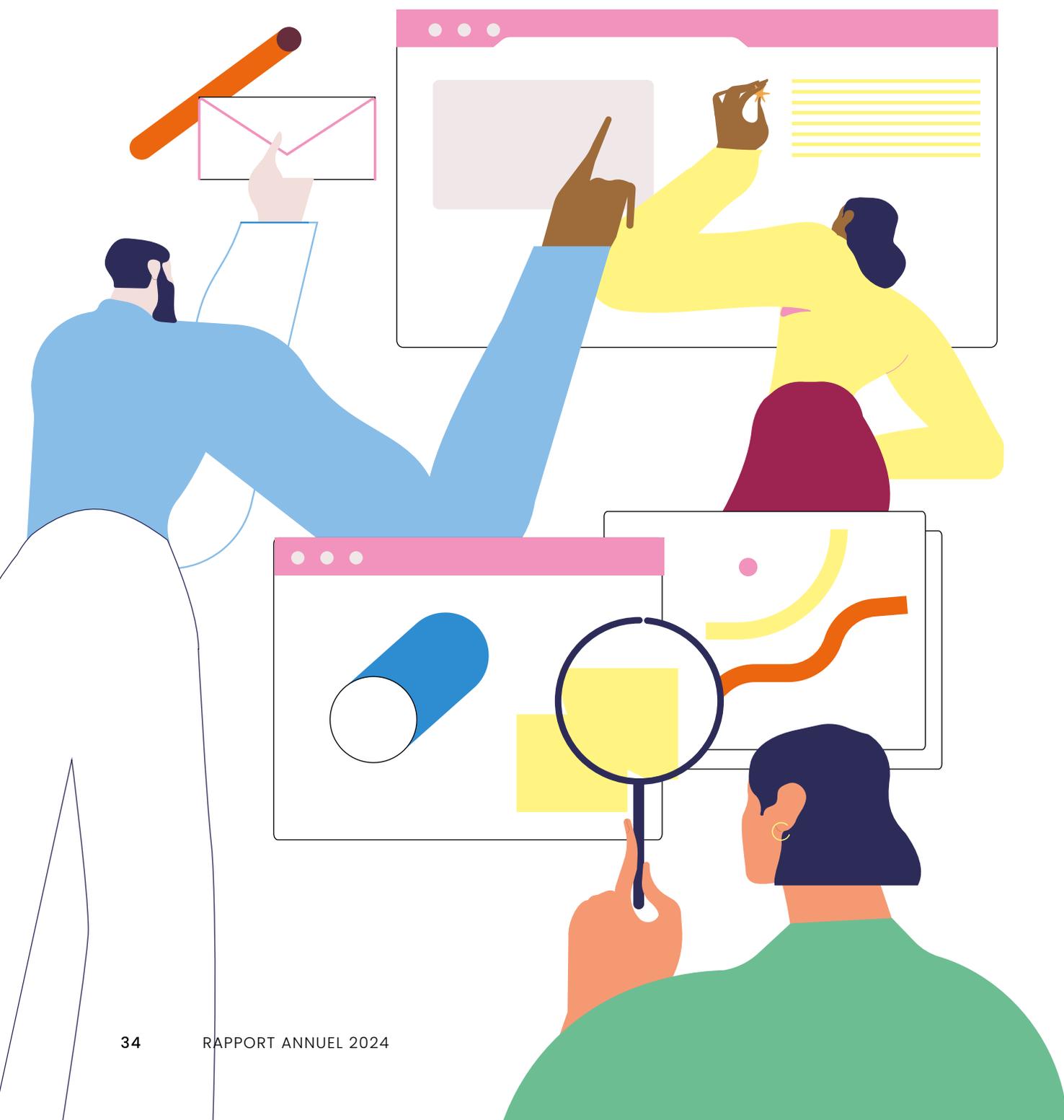
Pour ce faire nous avons besoin de fédérer encore plus largement. Engager de nouveaux philanthropes à nos côtés, amener des acteurs publics, des experts techniques, académiques ou des intellectuels à nous rejoindre. La force singulière d'une fondation est bien d'être un catalyseur de capacité d'action, un espace qui permet la convergence des envies d'agir. Le contexte actuel pousse à nous rassembler, à faire collectif pour se donner les moyens de relever les défis qui nous font face. La Fondation Entreprendre réunira toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager pour faire de l'entrepreneuriat ce levier de transformation vers une société plus juste et durable.

Enfin, en 2025 nous souhaitons porter une attention particulière au sujet placé « grande cause nationale » en France, la santé mentale. Encourageons les entrepreneurs qui se lancent, qui reprennent ou qui rencontrent des difficultés à se faire accompagner par le magnifique écosystème associatif de l'entrepreneuriat pour réussir leur projet tout en prenant soin d'eux-mêmes. Et à la Fondation Entreprendre, nous nous engageons à prendre soin des associations de l'entrepreneuriat et en particulier de leurs dirigeants. Nous aurons à cœur de continuer à créer cet espace de confiance qui doit leur permettre de partager leurs vulnérabilités et trouver les solutions pour préserver la cohérence, la pérennité et le développement de l'impact de leurs organisations.

2025 sera aussi une année décisive dans le choix d'un nouveau programme d'innovation sociale collective autour de l'enjeu environnemental, qui sera mis en œuvre en 2026.

GOVERNANCE

La gouvernance de la Fondation Entreprendre repose sur un engagement très fort des membres du Conseil d'administration, qui agissent de façon bénévole, à l'instar du bureau et des comités. Au-delà de leur mission d'administrateurs, ils sont aussi référents, pour le Conseil, des programmes de la Réponse Collective et de l'Accélérateur pour être au plus près des enjeux du terrain.



Une gouvernance engagée

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de 12 membres bénévoles, le Conseil a pour responsabilité d'étudier et de valider la stratégie des programmes, des comptes et de l'emploi des fonds de la Fondation Entreprendre. Les membres sont nommés pour un mandat de trois ans, renouvelable deux fois. Au cours de cet exercice, le Conseil s'est réuni à quatre reprises en 2024.

LE COLLÈGE DES FONDATEURS

Trois membres :

- **Blandine Mulliez** (Présidente de la Fondation Entreprendre)
- **Éric Coisne** (Directeur associé de Raise, trésorier de la Fondation Entreprendre)
- **Philippe Tapié** (Président de People & Baby)

LE COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Six membres :

- **Laurence Balas** (Secrétaire générale et ambassadrice territoriale de la Fondation Entreprendre)
- **Frédéric Bedin** (Président du directoire Hopscotch Groupe)
- **Sonia Roquette** (Entrepreneure)
- **Croisine Martin-Roland** (Directrice philanthropie Société Générale Private Banking)
- **Thomas Huriez** (Président Fondateur de 1083)
- **Rodolphe Durand** (Professeur à HEC Paris)

LE COLLÈGE DES INSTITUTIONNELS

Trois membres, dont un poste vacant :

- **Marie Adeline-Peix** (Directrice exécutive chez Bpifrance)
- **Alice Holzman** (Directrice clients chez AXA France)

LES COMITÉS

LE COMITÉ FINANCIER

Son rôle est de contrôler et d'assurer le suivi de la gestion des placements financiers de la Fondation. **Le comité s'est tenu trois fois en 2024.** Il est composé de Blandine Mulliez, d'Éric Coisne, Loïc Sander (en qualité de personnalité qualifiée, Directeur général de Mobilis Gestion), Olivier Bourdelas (Président d'Inocap Gestion), Elisabeth Da Souza (Directrice générale adjointe) et Éric d'Engenières (Directeur des programmes de la Fondation).

LE COMITÉ AUDIT

Il veille au respect des règles de gouvernance et de la déontologie de la Fondation. Il s'assure que les dirigeants et collaborateurs appliquent les procédures de gestion et de prévention des risques. Il vérifie la lisibilité des informations financières et le suivi du plan stratégique. Composé de Frédéric Bedin, d'Olivier Maigne (Contrôleur général des Armées, ancien Directeur de l'Audit et du Contrôle interne aux Apprentis d'Auteuil), de Frédérique Darras (Responsable Droit patrimonial au sein de Mobilis) et Elisabeth Da Souza (Directrice générale adjointe). **Il s'est réuni une fois en 2024.**



MERCI !

Membres du conseil d'administration depuis neuf ans (un mandat de trois ans renouvelable deux fois), Laurence Balas et Frédéric Bedin quittent leur fonction auprès de la Fondation Entreprendre fin 2024. Un grand merci à eux pour leur implication sans faille à nos côtés ! Nous savons que nous pouvons compter sur leur engagement pour continuer de faire rayonner la cause entrepreneuriale autour de la Fondation Entreprendre et du secteur associatif !

LE BUREAU

Le bureau, élu pour deux ans par le Conseil d'administration, instruit les affaires qui lui sont soumises et pourvoit à l'exécution des délibérations. Il est composé de Blandine Mulliez (Présidente), d'Éric Coisne (Trésorier) et de Laurence Balas (Secrétaire générale). Il s'est réuni quatre fois en 2024.

LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Danièle Polvé-Montmasson, Représentante du Ministre de l'Intérieur, assiste aux séances du Conseil avec voix consultative. Elle veille au respect des statuts et au caractère de l'utilité publique de la Fondation.

TÉMOIGNAGE



Philippe Tapié
Président de Famille SAS

UNE GOUVERNANCE AU PLUS PRÈS DES ACTIONS TERRAIN

Les « référents du Conseil d'administration » poursuivent leur action au sein des programmes. Ils président le comité de sélection des associations lauréates et participent à leur bilan annuel aux côtés de l'équipe opérationnelle. Ils lèvent les conditions suspensives pour le déclenchement des financements l'année suivante, dans le cadre des conventions pluriannuelles. Ils informent le CA des progrès et défis.

LES RÉFÉRENTS CA EN 2024 :

- **Entreprendre la Ruralité :**
Laurence Balas
- **Entr&Prends ton avenir :**
Blandine Mulliez
- **Entreprendre sa Liberté**
Alice Holzman
- **Accélérateur 2021 :**
Philippe Tapié
- **Accélérateur 2022 :**
Marie Adeline-Peix
- **Accélérateur 2023 :**
Sonia Roquette
- **Accélérateur 2024 :**
Croisine Martin-Roland

Quel est le moteur de votre engagement au sein du Conseil d'administration de la Fondation Entreprendre ?

La Fondation Entreprendre, c'est avant tout une aventure humaine. Entreprendre c'est bien plus que créer son entreprise, c'est vivre pleinement, intensément son parcours de vie. Je crois profondément aux valeurs incarnées par la Fondation Entreprendre, qui reposent sur ce socle humaniste profond. En tant qu'administrateur, notre rôle est de savoir écouter, d'offrir de son temps et j'ai sincèrement à cœur d'être utile et de servir les autres !

En tant que référent CA de la 2^e promotion de l'Accélérateur (Singa, Live for Good, Y Croire & Agir, et Entrepreneurs dans la ville), que retirez-vous de ces trois années ?

J'ai été touché par les projets portés par chacune des associations. J'ai une grande fierté lorsque je vois que l'accompagnement de la Fondation aide ces associations à mieux se structurer, à se professionnaliser pour grandir et avancer vers la pérennité. J'aime bien ce mot anglais « supporter » qui symbolise bien le fait d'être en soutien, d'encourager celles et ceux qui agissent sur le terrain.

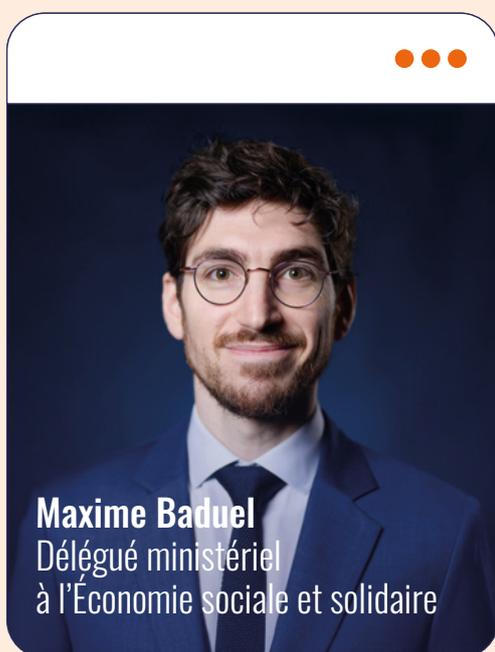
Quels messages souhaitez-vous partager ?

Je suis admiratif des jeunes qui arrivent à donner du sens à leur engagement et à se fixer des objectifs pour qu'ils puissent se réaliser. Alors, je dirais qu'il faut oser ! Notre rôle est aussi de donner confiance, d'aider à abaisser les barrières pour oser entreprendre aussi son chemin de vie !

PRISE DE HAUTEUR

3 questions à Maxime Baduel

La Fondation Entreprendre porte le double enjeu de développer un entrepreneuriat utile à la société tout en structurant l'écosystème associatif entrepreneurial. En tant que fondation reconnue d'utilité publique et acteur de l'ESS, nous avons souhaité recueillir la vision et les convictions de Maxime Baduel.



« L'Économie sociale et solidaire est au cœur de toutes les solutions et solidarités du quotidien. »

Pouvez-vous nous partager votre vision de l'Économie sociale et solidaire ? Quelles convictions portez-vous ?

L'Économie sociale et solidaire crée des activités résilientes et des emplois durables. Elle est au cœur de toutes les solutions et de toutes les solidarités du quotidien. Elle fabrique aussi collectivement des biens et des services répondant aux enjeux des grandes transitions, en particulier environnementale. L'ESS réinvente enfin l'économie, elle est porteuse de démocratie économique à travers notamment le partage de la gouvernance et de la valeur.

Quelles sont vos priorités en tant que délégué ministériel à l'ESS ?

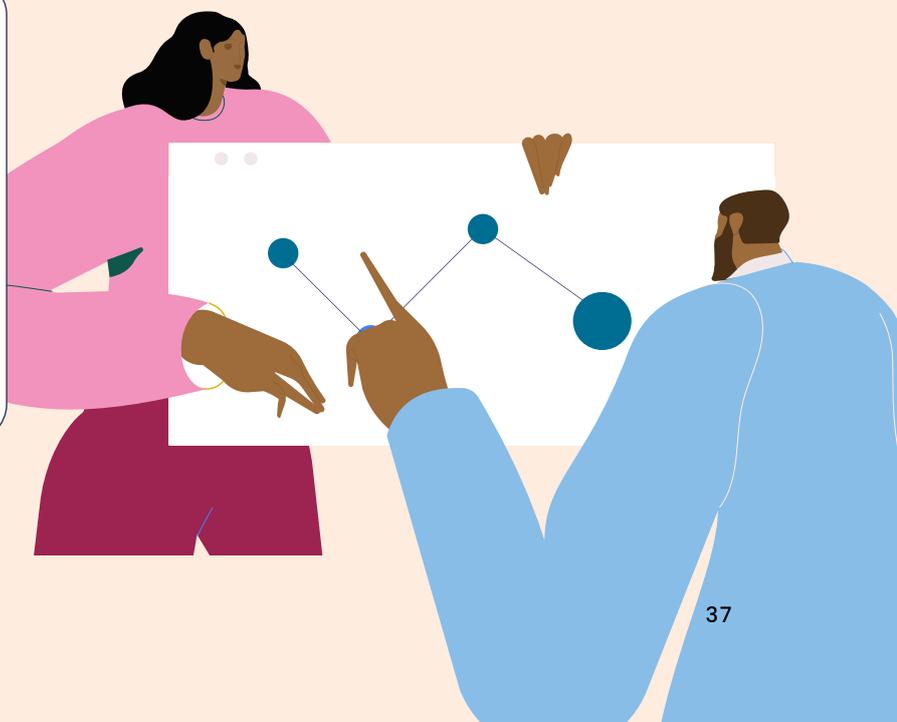
Nous agissons sur plusieurs leviers. Le levier des territoires, en encourageant notamment la coopération territoriale (via les Pôles territoriaux de coopération économique) et les services déconcentrés de l'État.

Celui du financement, en mobilisant les banques publiques et en donnant plus de moyens à la finance et à l'épargne solidaire.

Celui de la promotion du modèle, en concevant par exemple une campagne de communication grand public afin de valoriser la marque ESS et en valorisant un nouveau statut d'entreprise favorisant le partage de la gouvernance et de la valeur.

Quels messages souhaitez-vous partager aux associations qui soutiennent les femmes et les hommes entrepreneurs de notre pays, en faveur d'une économie inclusive et durable ?

Nous souhaitons réaffirmer leur rôle prépondérant en matière de cohésion sociale, de solidarité active à l'échelle des territoires et des communautés. Nous travaillons notamment à fortifier leur modèle économique (rôle de la subvention, prise en charge des frais de fonctionnement). Face à la montée des tensions et des séparatismes, face à la brutalité des inégalités, nous avons plus que jamais besoin d'une « République du lien ».



RAPPORT FINANCIER

2024



Le mot du trésorier, Éric Coisne

La Fondation Entreprendre présente, pour l'année 2024, **une stabilité globale des équilibres financiers** avec un résultat tout juste à l'équilibre. Cela traduit une gestion rigoureuse dans un contexte de ressources en baisse. En parallèle, **les indicateurs extra-financiers témoignent d'un impact en nette progression**, illustrant la capacité de la Fondation à amplifier son action tout en optimisant ses moyens.

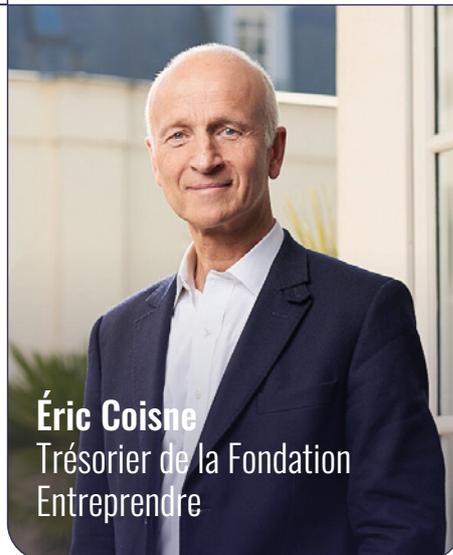
Une gestion financière maîtrisée

Les ressources enregistrent une baisse de 6%, principalement due à une diminution des financements privés. Cette contraction s'est accompagnée d'une réduction des charges liées à la Mission Sociale (-9%), traduisant une **adaptation stratégique** sans altérer l'efficacité sur le terrain.

Au-delà des subventions, la Fondation poursuit un accompagnement personnalisé des structures soutenues, mobilisant selon les enjeux ses propres équipes et des experts externes identifiés en amont ou à la suite d'un diagnostic partagé.

Les frais de fonctionnement en hausse de 11% correspondent aux **investissements réalisés dans le processus des ressources humaines et les services de conseil** pour accompagner la Fondation dans sa structuration et sa croissance.

Les produits financiers, issus de la politique de réserve de la Fondation – représentant près de trois ans de missions sociales et un an et demi de fonctionnement (soit environ 12 M€) –, constituent 17% des revenus annuels.



Éric Coisne
Trésorier de la Fondation
Entreprendre

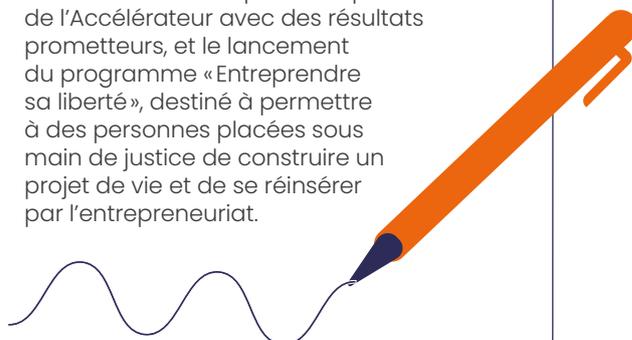
Ce chiffre, en légère baisse, reflète la **conjoncture de rémunération moins favorable sur les dépôts à terme**.

La Fondation est attachée à une stratégie d'investissement responsable, en cohérence avec sa mission sociale, en privilégiant des placements à **fort impact extra-financier**.

Un impact en forte progression

L'année 2024 a marqué un **renforcement significatif de l'impact de la Fondation**. Avec 3,3 millions d'euros engagés en subventions, 41 associations ont été accompagnées, touchant **près de 120 000 personnes** (+22% vs 2023). L'action de la Fondation a également contribué à la **création ou au maintien de 78 906 emplois**, en hausse de 16%.

Plusieurs jalons importants ont marqué l'année : la conclusion du programme «Entreprendre la ruralité» avec la capitalisation de ses enseignements, le bilan réussi de la première promotion de l'Accélérateur avec des résultats prometteurs, et le lancement du programme «Entreprendre sa liberté», destiné à permettre à des personnes placées sous main de justice de construire un projet de vie et de se réinsérer par l'entrepreneuriat.



COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION en €



PRODUITS	2024		2023		VARIATION
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. Produits liés à la générosité du public ¹	5 686 361	5 686 361	6 046 726	6 046 726	-6%
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	-	-	-	-	-
Dons manuels	3 443 461	-	3 910 260	-	-12%
Legs, donations et assurances vie	250 621	-	199 838	-	25%
Mécénat	1 003 400	-	1 017 750	-	-1%
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	988 880	-	918 878	-	8%
2. Produits non liés à la générosité du public ²	33 087	-	65 825	-	-50%
2.1 Cotisations avec contrepartie	-	-	-	-	-
2.2 Parrainage des entreprises	-	-	-	-	-
2.3 Contribution financière sans contrepartie	-	-	-	-	-
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	33 087	-	65 825	-	-50%
3. Subventions et autres concours publics	25 000	-	0	-	0%
4. Reprises sur provisions et dépréciations ³	0	0	177 482	177 482	-100%
5. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	1 247 377	1 247 377	1 257 606	1 257 606	-1%
TOTAL	6 991 825	6 958 738	7 547 639	7 481 814	-7%
CHARGES PAR DESTINATION					
1. Missions sociales ⁴	4 342 380	4 342 380	4 780 098	4 780 098	-9%
1.1 Réalisées en France	-	-	-	-	-
Actions réalisées par l'organisme	645 559	620 559	613 137	613 137	-
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	3 696 821	3 696 821	4 166 961	4 166 961	-
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	-	-	-
Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-	-
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-	-
2. Frais de recherche de fonds ⁵	198 849	198 849	178 555	178 555	11%
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	198 849	198 849	178 555	178 555	-
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-	-
3. Frais de fonctionnement ⁶	860 059	826 972	751 690	685 865	14%
4. Dotations aux provisions et dépréciations	82 287	82 287	71 500	71 500	15%
5. Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-
6. Report en fonds dédiés de l'exercice	1 505 074	1 505 074	1 437 086	1 437 086	5%
TOTAL	6 988 649	6 955 562	7 218 928	7 153 104	-3%
EXCÉDENT OU DÉFICIT	3 176	3 176	328 711	328 710	



RESSOURCES

- 1• Les produits liés à la générosité du public sont en baisse de 8%, une baisse liée à une conjoncture économique peu favorable, couplée à une équipe mécénat/philanthropie en restructuration.
- 2• Les autres produits non liés à la générosité du public correspondent à des frais de gestion facturés aux fondations abritées, ainsi qu'au rattrapage des frais 2023 non facturés. Les remboursements exceptionnels ont été classés au crédit des comptes charges directement comme le préconise les normes comptables.
- 3• En 2024, il n'y a pas eu de reprise sur les provisions antérieurement constatées sur les produits financiers de la Fondation.

EMPLOIS

- 4• La Fondation Entreprendre a poursuivi le déploiement de ses trois modes d'actions menés sur le territoire français. Cependant, la baisse par rapport à 2023 est notamment due au report du lancement de l'Observatoire de l'Entrepreneuriat souhaitable à 2025.
- 5• Les frais de recherche de fonds sont en hausse. Cela est dû notamment à l'arrivée d'une collaboratrice, mais ils ne représentent que 3,68% des emplois.
- 6• Les frais de fonctionnement, en hausse, correspondent aux investissements nécessaires dans le cadre de processus RH, de services de conseil pour soutenir la croissance de la fondation et de sa soirée bisannuelle pour fédérer son écosystème.

- L'Accélérateur : financer et accompagner sur trois ans la structuration et la robustesse d'associations afin de leur permettre de se consolider et de se développer à grande échelle.
 - La Réponse Collective : financer sur trois ans, avec une alliance de mécènes et d'associations, des expérimentations terrain permettant à des associations de créer et d'expérimenter des innovations répondant à un enjeu de société peu ou pas considéré.
 - Le Lab : financer des études, de l'amorçage de projet sur un an ou de groupes de travail pour nourrir l'écosystème associatif de l'entrepreneuriat et anticiper les défis demain. Il participe également au développement de la mission de plaidoyer.

BILAN FINANCIER SIMPLIFIÉ en K€

ACTIF	2024	2023	VARIATION 2024/2023	PASSIF	2024	2023	VARIATION 2024/2023
ACTIF IMMOBILISÉ	6 170	6 304	-2 %	FONDS ASSOCIATIF	14 102	14 306	-1 %
Créances	341	101	2 %	Dont résultat	3	329	-99 %
Trésorerie	11 847	11 848	0 %	Fonds dédiés	2 318	2 078	12 %
ACTIF CIRCULANT	12 187	11 956	2 %	DETTES	1 937	1 875	3 %
TOTAL	18 357	18 260	0,50 %	TOTAL GÉNÉRAL	18 357	18 260	0,50 %

STABILITÉ DU BILAN

- Les fonds associatifs restent stables pour mener à bien les programmes pluriannuels (budget prévisionnel voté sur 3 ans). Le placement de ses réserves en trésorerie permet de garantir trois ans de missions sociales et un an et demi de frais de fonctionnement. Le résultat en 2023 correspond à une année exceptionnelle pour revenir à un équilibre plus juste en 2024. Ce résultat n'a pas d'impact sur notre fonds associatif.
- La hausse des fonds dédiés est principalement liée à des fonds collectés par des fondations abritées qui n'ont pas encore été distribués.

LA POLITIQUE DE RÉSERVE DE LA FONDATION

La Fondation Entreprendre dispose en réserve de trois ans d'engagement en mission sociale, un an et demi de frais de fonctionnement afin de sécuriser son action sur le long terme.

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE LA FONDATION

Les fonds proviennent majoritairement de donateurs et mécènes privés. La Fondation Entreprendre a perçu une subvention publique en 2024 de l'Atigip (Ministère de la Justice), dans le cadre de son programme Entreprendre sa liberté.

La Fondation Entreprendre établit ses comptes annuels conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018.

RATIO DE RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ (Résultat d'exploitation)

Missions Sociales : 80,40 %
Recherche de fonds : 3,68 %
Frais de fonctionnement : 15,92 %

ZOOM SUR

LA STRATÉGIE EXTRA-FINANCIÈRE DE LA FONDATION ENTREPRENDRE

La Fondation Entreprendre, avec le comité financier, a défini une méthodologie et a mis en place des indicateurs pour chaque catégorie de placement, en cohérence avec sa charte d'investissements. Sur les investissements cotés, la Fondation privilégie les fonds labellisés (ISR, Finansol, LuxFlag, Label relance) et/ou classifiés article SFDR 8 et 9. Sur le non coté, elle investit sur des fonds qui ciblent les Objectifs de développement durable (définis par l'ONU) en adéquation avec l'objet social de la Fondation.

- ODD n°4 Éducation de qualité
- ODD n°5 Égalité des sexes
- ODD n°8 Travail décent et croissance économique
- ODD n°10 Inégalités réduites
- ODD n°13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD n°17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

Elle privilégie l'impact et la performance extra-financière au regard de sa mission par rapport à la performance financière. Hormis les liquidités ou les placements d'épargne bancaire, tous les investissements ont une vocation extra-financière.

LES FONDATIONS ABRITÉES

	2024		2023	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
FONDATION 2000 JOURS	12 246	213 660	109 853	221 484
FONDATION ÉTOILE	231 633	470 609	379 976	556 345
FONDATION JÉRÔME GAYET	59 211	229 564	46 283	220 847
FONDATION SIPAREX	225 101	1 317 983	147 533	958 610
FONDATION &+	99 031	89 517	82 480	98 747
FONDATION TOCQUEVILLE	159 681	137 416	257 718	226 433
FONDATION DE L'ENGAGEMENT POUR TOUS	56 838	54 788	143 763	190 141
FONDATION OBIZ	99 016	100 000	-	-
TOTAL	1 670 781		1 305 000	

La Fondation Entreprendre abritait sept fondations sous égide à fin 2024, qui ont eu une activité différenciée sur l'année. La Fondation de l'Engagement pour Tous a été accompagnée par la Fondation Entreprendre pour trouver une nouvelle impulsion en évoluant vers le statut associatif et cesser son activité de fondation.

Les fondations abritées ont financé et accompagné 38 porteurs de projets au total. Tout au long de l'année, elles sont accompagnées par la Fondation Entreprendre lors des rencontres des fondations abritées, pour échanger sur leur problématique et des sujets qui leur sont communs.



Un très grand merci!

La Fondation Entreprendre remercie du fond du cœur tous les donateurs particuliers et mécènes entreprises engagés à ses côtés en 2024.

PARTENAIRES MÉCÈNES



PARTENAIRES D'ALLIANCE



PARTENAIRE HISTORIQUE





**FONDATION
ENTREPRENDRE**

fondation-entreprendre.org

